

REGION DE KAYES
CERCLE DE YELIMANE

REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE-UN BUT-UNE FOI

**PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
SOCIAL ET CULTUREL (PDESC) DE LA COLLECTIVITE
CERCLE DE YELIMANE
PERIODE DE 2018- 2022**

Appui technique et financier : **PADRE/GIZ**
Facilitation : **CEFA. Sarl**
Bamako Tél : 76 45 78 60 /76 45 78 58

Avril 2018

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABBREVIATIONS	3
I INTRODUCTION	4
II DESCRIPTION DU CERCLE	6
2.1 ORGANISATION ADMINISTRATIVE :	6
2.2 Découpage administratif géographique :	6
2.3 Démographie / population	6
2.4 Mouvement migratoire.....	7
2.5 Organisation socio professionnelle	7
2.6 Partenaires techniques et financiers et programmes de développement.....	8.
III ETAT DES LIEUX SECTEURS DE DEVELOPPEMENT DU CERCLE	9
3.1 RESUME DES SYNTHESSES	9
3.2 SITUATION DE REFERENCE DU CERCLE.....	9
3.2.1ECONOMIE,	9
3.2.2 Administration, démographie et sociologie.....	14
3.2.3 Infrastructures et bâtiments.....	18
IV AXES/ORIENTATIONS ET OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT DU CERCLE	19
4.1LES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT DE LA CERCLE.....	19
4.2 <i>Articulation avec les politiques sectorielles</i>	19
4.3 <i>Prise en compte des intérêts catégoriels</i> :.....	19
4.4AXES ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES	20
V PLANIFICATION QUINQUENNALE ET ANNUELLE	25
5.1 PLANIFICATION QUINQUENNALE (2018 -2022) DU CERCLE.....	25
5.2 PLAN ANNUEL 2018.....	36
VI SUIVI - EVALUATION	40
6.1 Elaboration d'outils de mise en œuvre.....	40
6.2 mobilisation efficace de ressources internes et externes	40
6.3 <i>Evaluation annelle du PDESC</i>	41
6.4 <i>Budgétisation annuelle</i>	41
6.5 DIFFUSION DU PDESC.....	42
ANNEXES	43

SIGLES ET ABBREVIATIONS

AGR	Activité Génératrice de Revenu
AMSCID	Association Malienne de Solidarité et de Coopération Internationale pour le Développement
ANICT	<i>Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales</i>
CCC	<i>Centre de Conseil Communal</i>
CED	<i>Centre d'Education pour le Développement</i>
CEFA	<i>Centre d'Etude de Formation et d'Accompagnement</i>
CFCT	<i>Centre de Formation des Collectivités Territoriales</i>
CIDS	<i>Collectif Ingénieurs Développement Sahel</i>
CLOCSAD	<i>Comité Local d'Orientation de Coordination et de Suivi des Actions de Développement</i>
CSCOM	<i>Centre de Santé Communautaire</i>
CSLP	<i>Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté</i>
CT	<i>Collectivité(s) Territoriale(s)</i>
DGCT	<i>Direction Générale des Collectivités Territoriales</i>
DRPSIAP	<i>Direction Régionale de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique de l'Aménagement du Territoire et de la Population</i>
MATCL	<i>Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales</i>
PDESC	<i>Programme de Développement Economique Social et Culturel</i>
PDIRAM	<i>Projet Intégré pour le Développement des Ressources Animales et Aquacoles</i>
PM	<i>Pour Mémoire</i>
PRAPS	<i>Projet Régional d'Appui du Pastoralisme au Sahel</i>
SAD	<i>Schéma d'Aménagement et de Développement</i>
SDR	<i>Situation de Référence</i>
SG	<i>Secrétaire Général</i>
SOMAGEP	<i>Société Malienne de Gestion de l'Eau Potable</i>
STDE	<i>Services Techniques Déconcentrés de l'Etat</i>
TDRL	<i>Taxe de Développement Régional et Local</i>

1^{ère} PARTIE : INTRODUCTION

1.1 Le contexte d'élaboration du Programme

Le processus de la décentralisation a été inscrit comme système administratif à partir de la Conférence Nationale de 1991 et consacré dans la constitution du Mali de 1992.

La décentralisation repose sur le principe démocratique qui donne la possibilité aux populations organisées au sein d'une collectivité locale de gérer leurs affaires de façon autonome en tant que personne morale de droit public.

Les principes fondamentaux de ce système administratif sont consacrés par deux textes majeurs à savoir la loi 2017-052 du 02 octobre 2017 déterminant les conditions de la libre administration des collectivités territoriales et la loi 2017-051 du 02 octobre 2017 portant code des collectivités territoriales. Ces textes fixent les principes fondamentaux comme la sauvegarde de l'unité nationale et la gestion démocratique des collectivités territoriales.

Le Mali a opté contrairement à d'autres pays de la sous-région pour une décentralisation totale sur l'ensemble du territoire qui se trouve divisé en 703 communes (dont 19 communes pré existantes) 49 cercles et 8 régions auxquels s'ajoute le District de Bamako soit 761 collectivités territoriales. Deux (02) nouvelles régions (Ménaka et Taoudéni) et leurs communes, cercles sont en voie d'opérationnalisation avec des collèges transitoires. Chaque niveau de collectivité est indépendant avec des compétences spécifiques.

Chaque collectivité a des compétences précisées par les textes en la matière. La loi déterminant les conditions de libre administration des collectivités territoriales énonce dans son article 3 que « les collectivités territoriales ont pour mission la conception, la programmation, la mise en œuvre et le suivi évaluation des actions de développement économique social et culturel d'intérêt régional, local ou communal ».

La loi portant Code des Collectivités Territoriales énonce les affaires réglées par délibération des organes délibérants notamment celles relatives au programme de développement économique, social et culturel.

Le processus d'élaboration de ce programme de développement est réalisé avec l'appui technique et financier du Programme d'Appui à la Décentralisation et la Réforme de l'Etat (PADRE / GIZ). La facilitation par le **Centre d'Etudes de Formation et d'Accompagnement (CEFA. Sarl)** avait comme objectif général d'engager **l'ensemble des acteurs (élus, services techniques et société civile)** de la commune **dans un dynamisme de développement local** qui s'est déroulée en trois (3) principales phases :

1. L'établissement de la situation de référence ;
2. La concertation des acteurs locaux sur le devenir de leur territoire ;
3. La détermination des priorités de développement.

La finalité de ce processus est d'assurer un développement socio-économique durable à travers :

- L'incitation des acteurs locaux à définir des stratégies communes de développement ;
- Le renforcement des capacités des acteurs de prendre localement des initiatives et de les mener à terme ;
- La valorisation des compétences locales.

1.2. La méthodologie

La démarche méthodologique utilisée fait référence à celle proposée dans le guide national d'élaboration du PDESC 2009. Elle se décline pour l'élaboration du PDESC en trois (3) principales phases :

1.2.1 La phase préparatoire:

- Mise en place du dispositif institutionnel et technique ;
- Formation/Initiation des commissions/ élus et animateurs ;
- Information et sensibilisation ;
- Elaboration du chronogramme ;
- Elaboration du budget.

1.2.2 La phase de diagnostic avec six étapes clé :

- Formation/ mise à niveau (Préparation organisationnelle et méthodologique) ;
- Diagnostic technique du Cercle ou situation de référence ;
- Diagnostic participatif intra communaux ;
- Réalisation des séances d'animation de diagnostic participatif intra communaux ;
- Journée intercommunale de consultation et de concertation (JICC) ;
- Finalisation et production du document de diagnostic.

1.2.3 La phase de formulation/ élaboration du PDESC avec six étapes clé :

- Préparation/ organisation de l'atelier de planification ;
- Tenue de l'atelier de programmation ;
- Rédaction du document provisoire ;
- Restitution ;
- Validation et adoption du PDESC ;
- Diffusion du PDESC.

2^{ème} PARTIE: DESCRIPTION DU CERCLE

2.1 Situation géographique et superficie

Le cercle de Yélimané est situé au Nord- Est de la région de Kayes entre le 14° et le 16° Latitude Nord et les 10° et 12° Longitude ouest, il couvre une superficie de **5 676,61Km²**. Il est limité au Nord-Ouest par la République Islamique de Mauritanie, au Sud-Ouest par le cercle de Kayes, au Sud par le cercle de Bafoulabe, à l'Est par le cercle de Nioro du Sahel. Il s'étend du Nord au Sud sur 100km et d'Est en Ouest sur 77,5 km.

La localisation et la superficie par commune est la suivante :

Nom de la commune	Coordonnées en degrés décimaux		Surface en kilomètres carrés
	Longitude	Latitude	
Tringa	-10,626224	14,741027	640,30
Konsiga	-10,990753	14,993795	77,41
Marekaffo	-10,926159	14,981506	130,10
D. Diongaga	-10,940069	15,131974	192,30
Diafounou Tambacara	-10,800351	15,017018	547,00
GORY	-10,683094	15,120053	724,90
Toya	-10,710507	15,123580	104,20
Soumpou	-10,470653	14,939633	430,10
Fanga	-10,387515	15,092529	380,30
Guidimé	-10,528263	15,085614	1072,00
Krémis	-10,496089	15,363201	445,30
Kirané Kaniaga	-10,177226	15,251358	932,80
Total			5 676,61

Source et année : CIDS 2009

2.2 Découpage administratif

Le cercle de Yélimané se compose de 12 communes dont 11 rurales (Diafounou Diongaga, Gory Diafounou-Tambacara, Guidimé, Fanga, Kirané-Kaniaga, Konsiga, Krémis, Marekaffo, Soumpou, Tringa) et une urbaine (Toya).

2.3 Population / démographie

Le cercle de Yélimané a une population estimée à **235 962 habitants** dont 113 820 hommes et 122 142 femmes par la Direction Nationale de la Population (DNP) pour l'année 2018.

La densité moyenne est de 25 hts/km² très inégalement répartie, se concentrant le long des rivières en particulier la Térékolé au centre, de la Kolimbiné, du Gary au Sud. Les communes sont, comparativement au reste du sahel, plus densément peuplées, avec pour certaines d'entre elles (Diafounou Tambacara, Toya, Diafounou Diongaga, Guidimé, Gory) des densités dépassant les 30 hab./km² et des bourgs de 4 000 habitants, formant de Kirané à Kersignané Diafounou, une chaîne de villes moyennes.

Le tableau suivant donne le nombre total de population au niveau du cercle pour l'année

Cercle	Communes	Hommes	Femmes	Total
		113 820	122 142	235 962
YELIMANE	GUIDIME	25 937	27 297	53 234
	DIAFOUNOU DIONGAGA	6 233	6 704	12 937
	DIAFOUNOU Tambacara	12 912	14 158	27 070
	FANGA	5 163	5 442	10 605
	GORY	8 196	8 649	16 845
	KIRANE KANIAGA	22 542	24 107	46 649
	KONSIGA	3 085	3 502	6 588
	KREMIS	7 316	7 447	14 763
	MAREKAFO	3 343	3 774	7 117
	SOUNPOU	3 160	3 327	6 487
	TOYA	7 958	8 944	16 902
	TRINGA	7 975	8 791	16 766

Source : DNP Janvier 2018

2.4 Mouvement migratoire

La migration est l'un des phénomènes le plus perceptible qui intéresse l'ensemble de la zone. Face aux handicaps naturels d'une région où vivent les populations démunies, la migration apparaît dans bien des cas comme un exutoire aux difficultés rencontrées. L'ensemble des villages du cercle est concerné par le phénomène. Le cercle de Yélimané se caractérise par de forte migration vers des pays comme la France, l'Espagne, les USA, l'Afrique centrale, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, la Mauritanie, le Liberia. L'effectif des migrants en France a été évalué en 2003 à 10 661. La migration assure l'apport de compléments nécessaires à la survie et à l'amélioration des conditions d'existence des populations. Elle représente de loin la principale source de revenu monétaire des populations du cercle. Au-delà de l'apport direct financier, elle est à l'origine de l'élan actuel du mouvement associatif et de la présence de la quasi-totalité des intervenants en matière de développement au niveau du cercle, directement ou indirectement. En somme, la migration est présente dans tous les aspects de la vie des populations du cercle.

Une étude commanditée par la Banque Africaine de Développement (BAD) en 2007 montre que la moyenne mensuelle du montant envoyé au Mali par un migrant depuis la France est de 160 euros. Toutefois, il est indéniable que le volume des transferts des migrants représente des montants colossaux.

Si la migration permet le financement des activités de développement et la consommation, force est de reconnaître qu'elle engendre un départ massif des actifs hommes à l'extérieur, d'où une insuffisance de bras valides.

3 Cohésion sociale

La cohabitation est relativement apaisée dans le Cercle de Yélimané. En dehors des conflits récurrents entre éleveurs en période de transhumance. Il n'a pas été relevé de conflits majeurs entre les villages.

2.5 Organisation socio-professionnelle :

Il existe plusieurs types d'organisations, on note l'existence de l'organisation de jeunes, l'organisation des femmes, les associations de migration, l'association pour le Développement du Cercle de Yélimané (**Dagakané**), les organisations socio-professionnelles (Coopérative d'éleveurs et de maraîchers), les comités de gestion d'eau, le

comité de gestion scolaire (CGS), les associations des usagers d'eau potable (AUEP) la Fédération Locale des Associations de Santé Communautaire (FELASCOM), des chasseurs. Ces associations œuvrent dans les domaines qui sont respectivement la production de produits maraîchers, l'artisanat (maçonnerie, cordonnerie, menuiserie) et l'agriculture.

2.6 Partenaires techniques et financiers et programmes de développement

N°	Nom et / ou Sigle	Domaines d'intervention	Principales activités	Zones couvertes	Type d'appui
1	Administration	Administration, tutelle	Assistance- conseil, contrôle de la légalité	Cercle	Appui technique
2	Santé	Santé	Vaccination, traitement, IEC en santé	Cercle	Appui technique
3	Cantonement des Eaux et Forêts	Protection environnement	Contrôle, aménagement, reboisement	Cercle	Appui technique
4	Service Agriculture	Agriculture	Information, organisation, formation et appui à l'équipement des paysans	Cercle	Appui technique
5	Education	Education de base	Formation de base et continue	Cercle	Appui technique
6	Service hygiène	Eau, Hygiène et assainissement	Animation, formation, appui la réalisation de latrines, points d'eau et appui à la gestion des points d'eau	Cercle	Appui Technique
7	ADR : Association d'Appui aux Actions de Développement Rural	Sécurité alimentaire, maraîchage	Animation formation et gestion financement des activités génératrices de revenus (AGR)	Cercle	Appui technique et financier
8	OMRIB : Organisation Malienne pour la Réalisation et le Renforcement des Initiatives à la Base	Sécurité alimentaire	Animation formation et gestion financement des activités génératrices de revenus (AGR)	Cercle	Appui technique et financier
9	PADRE : Programme d'Appui à a Décentralisation et à la Réforme de l'Etat	Décentralisation et Gouvernance	-Appui conseil, formation sur la maîtrise d'ouvrage du développement local -Appui à la mobilisation des ressources financières internes et à la gestion financière	Guidimé, Diafounou Diongaga	Appui Technique
10	PEPA : Projet Eau Potable et Assainissement	Eau, Hygiène et assainissement	-Appui conseil, formation sur la maîtrise d'ouvrage de l'eau, hygiène et assainissement	3 communes	Appui Technique

3^{ème} PARTIE : ETAT DES LIEUX DES PRINCIPAUX SECTEURS

3.1 Le résumé de la synthèse des diagnostics.

Les activités économiques du cercle proviennent essentiellement des revenus de l'agriculture, de l'élevage, du commerce et surtout de la migration.

A l'analyse de la situation de référence, on constate que malgré les potentialités énormes, le cercle est confronté à plusieurs contraintes qui sont entre autres, la faible qualité de l'éducation, les mauvaises conditions d'études, l'insuffisance de la couverture sanitaire, la mauvaise exploitation des ressources naturelles due à la pauvreté des populations, les difficultés de transhumance, le manque de dynamisme des différentes organisations socio professionnelles et l'enclavement de plusieurs villages des différentes communes.

3.2. Situation de référence du Cercle

3.2.1 Economie

*Agriculture

Les principales spéculations cultivées sont le sorgho, le maïs, l'arachide. L'agriculture est pratiquée par toute la population dans le cercle. La culture attelée est essentiellement celle pratiquée, cependant, le niveau d'équipement agricole est faible.

Le maraichage est pratiqué à petite échelle par les femmes dans presque tous les villages de la du cercle.

L'essentiel de la production agricole est autoconsommée, soit plus de 80%. L'arachide, le maïs, le sorgho, les produits maraichers sont les plus vendus.

En plus de l'insuffisance de matériels agricoles, l'agriculture est confrontée à la pauvreté des sols, un faible encadrement technique, la difficulté d'accès aux intrants, au faible prix aux producteurs, aux faibles capacités techniques des producteurs, aux dégâts des animaux et des prédateurs (oiseaux, insectes).

Tableau 1 : **Statistiques** de la production agricole vivrière du cercle 2016 :

Spéculation	Productions totales (Tonne)	Superficie mise en valeur	Rendement /ha/kg	Principale utilisation des productions agricoles	
				Consommation	Vente
Sorgho	213 ? 6	18050	1200		
Maïs	1170	78	1500		
Mil	22,4	22	1120		
Riz bas fond	6300	360	1750		
Riz NERICA	1581	102	1550		
Arachide	5968,99	5968,99	1750		
Niébé associé	12726, 779	3181,68	400		
Niébé pur	68,25	10,5	650		
Voandzou	48	6	800		

Année et Source : Service agriculture de Yélimané 2016.

Tableau 2 : Statistiques de la production maraichère

Spéculation	Productions totales (tonnes)	Superficie mise en valeur	Rendement / ha /kg
Gombo	7 000	70	10 0000
Laitue	-	--	-
Choux	1 200	2	600000
Echalote	4 500	30	15 0000
Oignon	225	2,5	9 0000
Concombre	450	5	9 0000
Pastèque	300	2	15 0000
Melon	180	1,5	12 0000
Tomate	300	2	15 0000

Année et Source : 2016, Serviceagriculture de Yélimané,

***Elevage**

Les services d'élevage distinguent deux principaux systèmes d'élevage en fonction de la zone agro écologique, l'importance et le type d'agriculture pratiquée.

Le cercle de Yélimané fait partie du système agropastoral qui se caractérise par une agriculture pluviale dominante et un climat semi-aride.

D'une manière générale, cet élevage demeure traditionnel, extensif et plus ou moins intégré dans le système de production agricole. Il se pratique dans un but essentiellement d'épargne.

Les principales contraintes en matière d'élevage demeurent l'insuffisance d'équipements et d'infrastructures, l'insuffisance du personnel d'encadrement, les difficultés d'accès à l'aliment bétail l'insuffisance de pâturage due au surpâturage, l'occupation des meilleurs pâturages par les champs, l'augmentation des effectifs d'animaux et la rareté des pluies et la mauvaise organisation des éleveurs.

En termes de potentialités, il y a une importance de l'effectif du cheptel, l'existence des services techniques d'encadrement (Service vétérinaires, SLPIA, mandataires privés) des ONG, projets et programmes (PRAPS, PDIRAM, Stop Sahel...). A cela il faut ajouter aussi l'existence de marres aménagées ; d'un schéma d'aménagement dans la seule commune de Guidimé (Chef-lieu de Cercle) sur les 12 communes et une piste de transhumance balisée Dialaka (Commune de Tringa) – Kodiè (commune de Guidimé)

Par ailleurs, des mouvements importants de troupeau sont observés sur le territoire du cercle, qui en fait de ce dernier, une importante zone de transhumance due à sa proximité avec la Mauritanie.

L'amélioration des conditions d'élevage nécessite la réalisation des infrastructures et d'équipements d'élevage (marché à bétail, parc de vaccination, aires d'abattage, boucheries, puits pastoraux, aménagements de périmètres pastoraux et forages, le déstockage des animaux, et le respect des conventions locales...). Pour pallier à l'insuffisance d'encadrement, il faut procéder au recrutement et l'équipement du personnel. Toutes ces actions doivent être soutenues par l'organisation et la formation des organisations d'éleveurs.

Tableau 3: Données de l'élevage en 2016

Cheptel	Effectif	Mode d'élevage
Bovins	131 905	ELEAGE EXTENESIF
Ovins	91 346	
Caprins	158 197	
Equins	5 343	
Asins	14 559	
Camelins	39	
Porcins	0	
Volaille	176 814	

Sources : Service de l'Élevage Yélimane 2016,

Les contraintes

- Manque de pâturages
- Insuffisance de personnel d'encadrement et de moyens financiers
- Insuffisance de points d'eau permanente
- Ensablement des marres par les terres de cultures
- Surexploitation des pâturages
- Inaccessibilité des animaux au point d'eau naturelle,
- Insuffisance d'aménagement de pâturage (1 périmètre pour tout le cercle Yaguiné Banda)
- Coupe abusive de chevrier,
- Existence de pâturage dégradé, abandonné,
- Non-respect de la charte pastorale (agriculteurs et éleveurs)
- Obstruction des pistes villageoises, des pistes de transhumance par les champs de cultures.

Les potentialités

- Existence du cheptel,
- Existence des marres permanentes et non permanentes servant de point d'abreuvement des animaux,
- Existence de pâturage aérien,
- Grande disponibilité de lait (non conservé et non transformé) pendant hivernage,
- Existence de grandes quantités des sous-produits d'élevage (cuir, peau, sabot, corne...) pour l'industrie.

Tableau 4 : Indicateurs dans le domaine de l'élevage

Indicateurs	Normes	Valeurs actuelles	Sources	Explication des écarts
Taux de couverture sanitaire	100	95	Service Elevage Yélimané	Insuffisance d'agents et de moyens
Ratio encadreur/éleveur	1 / commune	1 / arrondissement		
Nbre de pistes de parcours	5 / commune	1 / commune		
Nbre de points d'eau aménagés	1 / commune	1 / 12		Difficultés / Problèmes de financement
Nbre de pâturages aménagés (ha)	1 / commune	1 / 12		
Durée de séjour des transhumants	7 mois	9 à 10 mois		Non-respect des conventions
Nbre de transhumants/an	200 / an	500 / an		
Ratio Association/coopérative d'éleveurs/village	1 / village	2 / village		Mésentente entre les éleveurs
Nbre de boucheries	1 / commune	1 / 12		Difficultés de financement
Nbre d'abattoirs	1 / commune	0 / 12		
Nbre de marchés à bétail	4	0 / 4		
Nbre de parcs de vaccination	3 / commune	1 / 3		

Sources : Service élevage Yélimané 2017

***Pêche**

Elle est pratiquée dans le cercle de façon traditionnelle dans les marigots.

Le cercle n'est traversé par aucun cours d'eaux permanents. Il abrite quelques mares et marigots où sont pratiqués la pêche : La Térékolé, la Kolimbiné, Gololokhou, Babasangué, Gary, le Gouraley (saba), Toya, Goumbogo, Leh, N'chaké, N'garara, Tétiane, Djiélmaël, Wali, Marena, Dalacoura.

***Environnement**

Les terres cultivables sont disponibles. Les ressources forestières sont les essences ligneuses utilisées comme bois de chauffe, bois d'œuvre ou de service, quant aux produits de pharmacopée et de cueillette, ils sont peu abondants. La faune est constituée de petits gibiers et d'oiseaux sauvages. Les cours d'eau ne sont pas poissonneux. Le couvert végétal est diversifié et favorable à l'agriculture.

Une des difficultés majeures du cercle en matière de gestion des ressources naturelles (GRN) est aussi la faible fonctionnalité des brigades villageoises de la protection de l'environnement. La mise en place et l'animation d'un cadre de concertation annuelle entre les acteurs de la GRN s'avère indispensable pour la préservation de l'écosystème.

La dégradation des sols, des berges et de la flore constituent des problèmes aigus auxquelles les populations du cercle sont confrontées. Les causes identifiées sont principalement climatiques et anthropiques (actions néfastes de l'homme).

- Le climat

Le climat est de type sahélien avec une alternance de trois saisons :

- saison froide de décembre à mars ;
- saison chaude et sèche d'avril à juin avec une température pouvant atteindre 45° C ;
- saison de pluies de juin à septembre ;

La pluviométrie dépasse rarement 600 mm par an.

L'harmattan est le vent dominant qui souffle du nord-est à l'ouest accompagné de brumes de poussières réduisant la visibilité. Il souffle du nord au sud, en provenance du Sahara entre

janvier et mi-mars. Il repousse progressivement les vents frais chargés d'humidité empêchant ainsi les pluies à cette période de l'année. D'où un réchauffement progressive jusqu'en avril – mai où il fait très chaud.

A partir de juin, les vents changent de direction avec le réchauffement provoqué par le passage de l'harmattan. L'air frais chargé d'humidité au-dessus du golfe de Guinée est attiré sur le continent. Ce flux d'air humide remonte vers le nord et une fois au-dessus du continent, se transforme en systèmes orageux. Ces systèmes se déplacent d'est en ouest, arrosant toute la région avant d'arriver sur l'Atlantique (front intertropical).

Le cercle de Yélimané de par sa position géographique se trouve à la croisée des chemins de ces différents mouvements de vents.

L'humidité relative Les informations relevées au niveau de la station météo de Yélimané font état d'une moyenne variant entre 80% au mois d'août (correspondant au mois le plus pluvieux) et 21% aux mois de mars-avril où les températures sont les plus élevées.

Évapotranspiration, les fortes températures, les vents chauds et secs expliquent le niveau élevé de l'évapotranspiration dans le cercle. La moyenne estimée est comprise entre 2 000 et 3 000 mm en moyenne par an (soit environ 6.8mm/jour).

- **Le relief**

La majeure partie du cercle est constituée de vastes plaines marécageuses d'érosion reposant sur des roches sédimentaires consolidées et légèrement inclinées. Une chaîne montagneuse de faible altitude occupe le Nord – Est. Elle brise la continuité de la plaine.

- **Les sols, pluviométrie et zones agro-écologiques**

Le climat et l'hydrographie sont deux facteurs qui peuvent permettre de distinguer trois zones dans le cercle de Yélimané :

- La partie Nord : composée des communes de Kirané Kaniaga, Krémis et du nord de la commune de Guidimé.
 - La pluviométrie annuelle moyenne oscille entre 350 à 400/430mm.
 - Au niveau géomorphologique, ce sont des zones exondées dunaires dominantes et bas-fonds, pas de grandes vallées alluviales.
- La partie centre : Toutes les communes du cercle, sauf Kirané, Krémis et Tringa. La majorité des villages se situe le long des plaines alluviales et des bas-fonds.
 - La pluviométrie moyenne annuelle oscille entre 400 à 500mm /an
 - La Térékolé traverse cette zone d'Ouest en Est, sur une longueur d'environ 90 Km avec une large vallée qui reçoit de nombreux affluents. A l'ouest, nous avons la vallée de la Kolimbiné.
- La partie sud : Commune de Tringa
 - La pluviométrie moyenne annuelle oscille entre 450 et 550mm / an.
 - La partie est située dans le sud du bassin de la Kolimbiné/ Térékolé. Elle est traversée d'Est en Ouest par le Gari, affluent du Krigou qui est un affluent de la Kolimbiné.

- **La végétation**

Le cercle de Yélimané est entièrement sahélien et est le domaine de la steppe, formation épineuse à prédominance d'Acacia SPP, de Balanites, de Zizyphus. Nous rencontrons aussi de l'Adansonia digitata par endroit dans le cercle.

- **Les ressources forestières et fauniques**

Le cercle de Yélimané n'a pas de forêt classée, la faune est assez pauvre et constituée de quelques hyènes, chacals, singes, lapins sangliers, perdrix, oiseaux prédateurs et reptiles.

Les dégradations des sols, des berges et de la flore constituent des problèmes aigus auxquelles les populations du cercle sont confrontées. Les causes identifiées sont principalement climatiques et anthropiques (actions néfastes de l'homme).

Le prélèvement de bois pour la construction, les clôtures, la cuisine et l'artisanat entraîne une régression des arbres. Ceux-ci ne sont généralement pas remplacés et la régénération naturelle est fortement perturbée par les animaux domestiques et les fréquents feux de brousse. La disparition progressive de la végétation permet l'érosion du sol fertile et la désertification menace.

- **L'hydrographie**

Le cercle n'est traversé par aucun cours d'eaux permanents. Il abrite quelques mares et marigots dont les plus importants sont :

La Térékolé, la Kolimbiné, Gololokhou, Babasangué, Gary, le Gouraley (saba), Toya, Gombogo, Leh, N'chaké, N'garara, Tétiane, Djiélmaël, Wali, Marena, Dalacoura.

3.2.2 Administration, démographie et sociologie

*** Education**

Selon les sources du Centre d'Animation Pédagogique (CAP) de Yélimané, le Cercle de Yélimané dispose de cinquante-huit (58) premiers cycles et de dix-neuf (19) second cycles dans les écoles fondamentales avec un effectif total 4 345 élèves dont 2 764 garçons soit 64% et 1 581 filles soit 36%. Le corps enseignant se dénombre à 63 soit 53 hommes (84%) et 10 femmes (16%). Le taux de scolarisation est de 95,24%.

En rapport ces compétences spécifiques dans le cadre de la décentralisation, le Cercle de Yélimané composé de 12 communes ne dispose seulement que d'un seul lycée public, d'où l'insuffisance d'établissement d'enseignement secondaire général.

En termes de contraintes, le lycée est confronté aux problèmes de transfert des nouveaux élèves admis au Diplôme d'Etude Fondamental (DEF) et orientés au Lycée, à l'insuffisance d'enseignants, au faible taux de fréquentation des filles à l'école, à l'insuffisance d'équipements du laboratoire, à l'exiguïté du domaine scolaire du lycée, à la faible implication des élus dans la gestion de l'éducation en mode décentralisé...).

Plusieurs medersas existent dans les communes de Yélimané. Toutefois, elles sont caractérisées soit par des difficultés de prise en charge des enseignants et des équipements par la communauté ou de reconnaissance officielle par l'administration scolaire de Yélimané.

Par ailleurs, l'alphabétisation, en dépit de l'importance accordée par certains partenaires techniques et financiers, connaît également des difficultés de fonctionnement liées à la prise en charge des formateurs, à l'insuffisance de centre et d'équipements.

Tableau 5 : Données scolaires des communes du cercle en 2017

COMMUNES	Effectifs des enfants à un cycle donné (1 ^{er} cycle) (G+F)	Effectif des enfants d'âge scolaire officiel (07 à 12 ans) (G+F)	Pourcentage
GUIDIME	7 440	8 301	89,63
KONSIGA	1 379	1 025	134,54
MAREKAFFO	1 734	1 107	156,64
DIAFOUNOU DIONGAGA	1 178	2 016	58,43
FANGA	1 421	1 507	94,29
KREMIS	2 047	2 304	88,85
TOYA	1 241	2 630	47,19
KIRANE KANIAGA	7 138	7 271	98,17
SOUMPOU	821	1 012	81,13
GORY	3 076	2 627	117,09
DIAFOUNOU TAMBACARA	4 383	4 215	103,99
TRINGA	3 024	2 611	115,82
Total	34 882	36 626	95,24
Valeur Cible			99,80
Ecart			-4,56

Source: CAP Yélimané 2017

*Santé

La couverture sanitaire de la population est assurée par l'existence et la fonctionnalité de 25 centres de santé communautaire (CSCOM) et des dispensaires et maternités dans les villages.

Ces CSCOM sont appuyés par un centre de référence (CSRéf) situé à Yélimané. On peut dire que la situation sanitaire du cercle se porte mieux. A cela il faut ajouter les actions des ONG impliquées dans la lutte contre le paludisme, le SIDA, la malnutrition (Projet palu, tuberculose...).

Les maladies rencontrées dans les communes sont entre autres le paludisme, les maladies infectieuses et parasitaires, les infections gynécologiques et obstétricales, les hernies et hydrocèles, la malnutrition et les maladies diarrhéiques.

En dépit de la couverture sanitaire acceptable dans le cercle, le CSRéf et les CSCOM se caractérisent par l'insuffisance des ressources humaines qualifiées, des infrastructures et équipements. Au niveau du CSRéf, il faut signaler parmi les contraintes, l'insuffisance de personnels qualifiés spécialisés (anesthésiste, odonto stomatologue, technicien radio...), l'insuffisance d'équipements de radiographie standard, moniteur anesthésiste, lampe scialytique, table opératoire, les lits d'hospitalisation et les matelas...), l'insuffisance de salle d'hospitalisation, l'exiguïté de la salle de réunion, les difficultés de mobilisation des quotes-parts des CT pour la référence évacuation.

A cela il faut ajouter, le nombre trop élevé de CSCOM créés dans les communes et ne respectant pas très souvent les normes de la carte sanitaire et la faible implication des CT la gestion de la santé en mode décentralisé.

S'agissant des affaires sociales, les principales contraintes se résument à l'Insuffisance dans l'accompagnement de la prise en charge des indigents, à l'absence de répertoire des indigents, des personnes âgées et des personnes handicapées, l'absence de mutuelles dans 11 communes, l'absence d'un local pour le Service Local du Développement Social et de l'Economie Solidaire (SLDSES).

Tableau 6 : Les indicateurs de la santé dans le Cercle de Yélimané

Aires de santé des communes	Population de l'Aire de santé en 2016 (A)	Population vivant dans un rayon de 5 Km du centre de santé en 2016 (B)	Pourcentage de la Population vivant dans un rayon de 5 Km du centre de santé C = $B/A * 100$	Nombre de femmes entre 15-49ans	Nombre de sage-femme	Ratio
GUIDIME	50 278	42 518	84,57	11 061	5	2 212
KONSIGA	6 222	3 785	60,83	1 369	0	0
MAREKAFFO	6 722	6 634	98,69	1 479	0	0
DIAFOUNOU DIONGAGA	12 219	11 209	91,73	2 687	0	0
FANGA	10 016	9 033	90,19	2 204	1	2 204
KREMIS	13 943	10 374	74,40	3 067	0	0
TOYA	15 963	12 065	75,58	3 512	0	0
KIRANE KANIAGA	44 059	38 854	88,19	9 693	1	9 693
SOUMPOU	6 127	6 127	100,00	1 348	0	0
GORY	15 909	10 505	66,03	3 500	1	3 500
DIAFOUNOU TAMBACARA	25 566	23 857	93,32	5 625	0	0
TRINGA	15 835	15 835	100,00	3 484	0	0
Réalisation	222 859	190 796	85,61	49 027	8	6 128
VALEUR CIBLE			100,00			49 404
ECART			-14,39			-43 276

Source: Commission décentralisation du CLOCSAD 2017

***Eau, hygiène et assainissement**

Le Cercle de Yélimané a beaucoup bénéficié de l'appui des ressortissants résident à l'extérieur (migrants) et différents partenaires financiers dans le domaine de l'eau, l'hygiène et l'assainissement. L'ensemble des communes sont au-dessus de la valeur cible en matière d'accès qui est de 66,5%. Cela s'explique par les efforts des ressortissants qui ont investis dans la réalisation des points d'eau modernes dans le cercle

Cependant en dépit des efforts déployés, toutes les communes des divers degrés souffrent de difficultés d'accès à l'eau potable.

Tableau 7 : Situation des points d'eau des communes du cercle

Communes	Population Totale	Nombre de points d'eau moderne	Nombre de points fonctionnels	Pourcentage %
GUIDIME	50 278	216	158	99,93
KONSIGA	6 222	23	14	100
MAREKAFFO	6 722	35	10	100
DIAFOUNOU DIONGAGA	12 219	50	28	99,90
FANGA	10 016	19	17	99,97
KREMIS	13 943	77	48	99,83
TOYA	15 963	75	46	99,99
KIRANE KANIAGA	44 059	229	130	100,00
SOUNPOU	6 127	37	35	99,96
GORY	15 909	54	32	99,96
DIAFOUNOU TAMBACARA	25 566	132	80	100
TRINGA	15 835	91	75	99,93
TOTAL	222 859	1 038	673	99,95
VALEUR CIBLE				66,5
ECART				33

Source: Commission décentralisation du CLOCSAD 2017.

Le besoin actuel de la population en approvisionnement en eau potable exige à ce que la collectivité cercle avec l'appui de ces partenaires (migrants et association de migrants ressortissant des communes, Etat à travers la SOMAGEP pour la ville de Yélimané et les PTF) prenne en compte la dimension démographique dans les planifications.

S'agissant de l'hygiène et l'assainissement, on note la faible pratique des règles d'hygiène et d'assainissement répondant aux normes standard dans toutes les communes. Dans les communes (12) du cercle aucun village n'est certifié selon la norme standard reconnue de l'Assainissement Totalelement Piloté par la Communauté (ATPC). Les gros villages tels Yélimané, Dioncoulane, Diongaga, Yaguiné, Tambacara, Kirané à Kersignané... manquent cruellement des réseaux d'évacuation d'eau de pluie et des autres déchets liquides et solides. La stratégie pour les futures actions doit être axée sur les différents domaines de l'assainissement et de comportement hygiénique notamment à grand public.

***Sport et culture :**

Le sport et la culture ne sont pas développés dans la cercle due à l'absence d'infrastructures sportives et culturelles adéquates, terrain de sport : les chefs-lieux des commune Yélimané dispose d'un terrain de football non aménagé l'exception de Tambacara, en dehors de celui-ci les jeunes utilisent des espaces libres pour le foot pendant la saison sèche.

En ce qui concerne la Maison des jeunes, une (1) existe gérée par le Conseil de Cercle mais qui ne satisfait pas les besoins des jeunes. Le chef-lieu de la commune et de Cercle de Yélimané ne dispose de salle de spectacle l'organisation ou la réception des événements culturels et artistiques (semaine locale ou régionale).

Les grands centres urbains (Yélimané, Dioncoulane, Tambacara...) souffrent aussi de

l'absence de centre multimédia de technologie de communication en dépit de la forte présence des migrants travers le monde.

3.2.3 Infrastructures et bâtiments

***Moyens routiers**

Le cercle de Yélimané est relié au goudron par la RN-23 en état passable, il en demeure pas moins pour les communes qui le composent dont les pistes d'accès sont en très mauvais état surtout en hivernage.

Pour pallier à l'enclavement du cercle, l'aménagement de certains axes s'avère indispensable notamment:

- l'aménagement de pistes locales axe Yélimané – Soumpou – Fanga – Sandaré de 90 Km ;
- la démarche pour le butinage de l'axe Yélimané – Nioro du Sahel ;
- la démarche pour la réalisation en route latéritique de l'axe Yélimané -Dialaka 75 km ;
- la réalisation des ouvrages de franchissements ;
- l'entretien périodique des pistes intercommunales.

***Communication**

Au plan de la communication, l'intervention de la SOTELMA MALITEL et d'ORANGE Mali beaucoup soulagé la population. Cependant, certains villages du cercle restent non couverts par les réseaux des sociétés téléphoniques.

Le cercle dispose également de plusieurs radios FM (2 à Yélimané et 1 à Bandiougoula, 1 à Diongaga, 1 à Tambacara, 1 à Kirané...).

4^{ème} PARTIE : AXES STRATEGIQUES DU DEVELOPPEMENT DU CERCLE

4. 1. Politiques de développement

Les actions de développement du cercle sont pilotées par l'administration du cercle assistée par les services déconcentrés de l'Etat et les partenaires au développement. L'élaboration de ce PDESC entre dans le cadre de la politique de développement du cercle. Toutes les actions à mener dans les cinq prochaines années doivent s'inspirer du contenu de ce document qui est l'œuvre de différents acteurs de développement du cercle.

4.2. Articulations avec les politiques sectorielles et les politiques de développement à l'échelle locale

Le cercle de Yélimané pour assurer la cohérence de son PDESC avec ceux des onze (11) communes qui le compose, inscrit résolument ses efforts dans le cadre de la vision nationale de développement, cela en conformité avec les différentes politiques sectorielles, le Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD), le Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT) et du Plan Stratégique de Développement Régional (PSDR) : « faire de la Région de Kayes à l'horizon 2021, un pôle émergeant du développement économique dans un contexte de coopération décentralisée et d'intégration sous régionale réussies ». La mise en œuvre du Plan Stratégique de Développement Régional (PSDR) s'est concrétisée par l'élaboration d'une Stratégie de Développement Economique Régional (SDER) pour répondre aux enjeux économiques suivants :

- L'intensification et la diversification des productions agricoles et animales ;
- La promotion et la valorisation de l'aquaculture ;
- La valorisation des produits locaux ;
- L'intégration systématique de la migration et de la coopération décentralisée dans les stratégies de développement.

4.3. Prise en compte des intérêts catégoriels

Pendant tout le processus de l'élaboration du PDESC, l'aspect genre a été pris en compte de la collecte des attentes jusqu'à la détermination des actions à mener. Les aspirations des femmes, des organisations socioprofessionnelles, des jeunes suivant les domaines ont été analysées et des solutions idoines ont été préconisées.

4.4. Axes et orientations stratégiques

Grandes orientations et objectifs de développement de la Collectivité Cercle de Yélimané 2018 - 2022

Sous-secteurs (axes stratégiques ou orientations)	Potentialités et/ou problèmes prioritaires identifiés	Orientations / Objectif global	Objectifs spécifiques
Agriculture	Faible productivité agricole	Augmentation la production et la productivité agricole	- Aménager les terres hydro -agricoles
	Mauvais état et Insuffisance de retenues d'eau		Faciliter l'accès aux intrants et matériels agricoles (engrais, semences améliorées...)
	Faible renforcement des capacités des paysans		Réaliser des retenus d'eau et entretien des existants
	Divagation des animaux		- Promouvoir les filières agricoles (arachides, gomme et baobab)
	Ensablement de la Trékolé et des plaines inondables		- Renforcer les capacités des paysans en technique d'agro foresterie
	Existence de terres cultivables et services techniques		Procéder au désensablement de la Trékolé et des plaines inondables par la lutte contre l'érosion et le reboisement
	Existence de déprédateurs		- Réaliser les sites de périmètres maraichers
	Existence de la Trékolé et des terres de décrues		Lutter contre les déprédateurs
	Migration entraînant la perte des bras alides		Solliciter l'obtention d'agent d'encadrement dans la commune
Elevage	Insuffisance d'infrastructures sanitaires et d'équipement marchand (marché bétail, parc de vaccination...)	Amélioration des conditions d'élevage pour augmenter la production animale	Mettre en place des AGR en faveurs des jeunes pour réduire la migration
	Insuffisance de zone de pâturage		- Réaliser les équipements marchands (marché bétail, aire d'abattage puits pastoraux) et infrastructures sanitaires (parcs de vaccination...)
	Existence d'épizooties		Campagne pour
	-Difficultés liées la gestion des espaces pastoraux avec la Mauritanie		Renforcer les capacités des acteurs de l'élevage pour développer les activités de la production, de la transformation et de la commercialisation
	Vol et divagation des animaux Difficultés d'accès l'aliment bétail		- Promouvoir les mesures sanitaires par la vaccination correcte des animaux

Pêche	Ensalement de la Trékolé	Augmentation la production de la pêche et de la pisciculture	Augmenter la productivité des poissons
	Inexistence de cours d'eau permanent		Développer la pisciculture
	Faible connaissance de la technique de la pisciculture		Développer les activités relatives à la pêche et à la pisciculture
Environnement / foret	Coupe abusive de bois, feux de brousse, érosion du sol	Promotion la protection de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie des populations	- Restaurer le couvert végétal par la mise en œuvre de la politique de reboisement des plantes,
	Manque de stratégie dans la gestion des ressources naturelles		Procéder la protection des berges de la Trékolé
	faible fonctionnalité des brigades villageoises de la protection de l'environnement		- Mener des campagnes d'information et de sensibilisation sur les effets liés au changement climatiques
			Lutter contre la déforestation
Eau	Difficultés d'accès l'eau potable dans les villages, dans les communes	Amélioration de l'accès de la population à l'eau potable,	Faciliter l'accès à l'eau potable dans les villages par la réalisation et l'entretien des points d'eau
	Faible implication des collectivités dans la gestion des infrastructures et équipements d'eau		Réaliser des infrastructures d'accès à l'eau potable
			Implication effective des collectivités dans la gestion de l'eau conformément aux textes du transfert de compétence
Hygiène et assainissement	- Insalubrité grandissante dans les villages des communes	Amélioration du cadre de vie par le changement de comportement en matière d'hygiène et d'assainissement	Améliorer le cadre de vie par le changement de comportement en matière d'hygiène et d'assainissement par la réalisation des infrastructures (caniveaux, sites de dépôts de transits et finaux ...)
	- Faible pratique des règles d'hygiène et d'assainissement		
	Absence de GIE pour la gestion des déchets		Elaborer une stratégie de gestion des déchets solides et liquides par l'implication des acteurs communaux
Artisanat et Tourisme	Inexistence de répertoire d'artisans	Augmentation le revenu des artisans par le soutien aux activités artisanales et touristiques	Développer les activités de l'artisanat et du tourisme
			- Actualiser le répertoire les sites touristiques
	Inorganisation du secteur		- Répertoire les artisans du cercle et dynamiser l'union
			Renforcer les capacités des acteurs
Routes	Difficultés d'accès dans les communes en saison hivernale	Désenclaver les communes et les villages du cercle	Faciliter l'accès des villages
	-Faible entretien des pistes		Sécuriser la production céréalière
	Insuffisance d'ouvrage de franchissement		Réduire le temps

Urbanisme et habitat	Absence de schéma d'aménagement du Cercle	Doter le cercle d'un outil de planification spatial	- Elaborer le schéma d'aménagement du cercle et des communes
	Insuffisance de schéma d'aménagement dans les communes		
	Non lotissement des gros villages		- Lotir les gros villages dans les communes
Education	Insuffisance d'infrastructures et d'équipements scolaires	Améliorer la qualité de l'éducation à travers un renforcement continu des infrastructures, des équipements et des ressources humaines	- Réaliser les infrastructures et équipements scolaires
	Absence d'établissement d'enseignant technique et professionnel dans les communes (IFM, agropastorales...)		Solliciter la création d'établissement d'enseignement technique professionnel
	Insuffisance d'enseignants au lycée		- Rehausser le taux de scolarisation en général et celui des filles en particulier
	Faible implication de la population et des communes dans la gestion de l'éducation		Favoriser des cadres de concertation pour la gestion de l'école, protection et de défense les droits et devoirs et intérêts des enfants
	Insuffisance de points d'eau dans les écoles		Réaliser des points d'eau dans les écoles
Santé et développement social	Insuffisance de personnels qualifiés spécialisés au CSReF (anesthésiste, odonto stomatologue, technicien radio...)	Amélioration du taux de couverture sanitaire du cercle	- Réaliser les infrastructures et équipements sanitaires
	Insuffisance d'équipements au CSReF (radiographie standard, moniteur anesthésiste, lampe scalytique, table opératoire, les lits d'hospitalisation et les matelas...)		- Procéder au recrutement d'agents de santé qualifiés et spécialisés
	Insuffisance de salle d'hospitalisation au CSReF		- Lutter contre la vente illicite de médicaments, les MGF, les IST et le VIH
	Non-respect de la carte sanitaire dans la création des CSCOM		Favoriser des cadres de concertation pour la gestion de la santé en mode décentralisé
	Insuffisance dans l'accompagnement de la prise en charge des indigents		Mettre en place le Régime d'Assistance médicale pour la prise en charge des indigents
	L'absence d'un local pour le SLDSES		Renforcer les capacités du SLDSES en infrastructures adéquates

	Absence de répertoire des indigents, des personnes âgées et des personnes handicapées		
	Difficultés de mobilisation des quotes-parts des CT pour la référence évacuation		
Promotion féminine	Insuffisance des femmes et organisations féminines dans les instances de décision	Promotion de l'autonomisation des femmes et organisation féminines	-Augmenter les revenus des femmes par la facilitation de l'accès au crédit, l'appui à la mise en place d'activités génératrices de revenus (AGR) et le renforcement de leur capacité.
	Déficit d'encadrement des femmes maraîchères		Réaliser un plaidoyer
	Conditions de pénibilité des femmes (recherche d'eau, moulins...)		Faire un plaidoyer pour la prise en compte du genre dans les politiques et programmes de développement
Sport, art et culture	Insuffisance d'infrastructures de sport et de culture dans le cercle	Promotion des activités du sport, de l'art et de la culture par un renforcement de capacités des acteurs	Promouvoir le sport, l'art et la culture dans le cercle
	Inexistence de cadre d'échange dans le cercle sur les sport, l'art et culture		Renforcer les capacités d'accueil en infrastructures et équipements
Sécurité	Insécurité résiduelle sur les hommes et leur bien	Renforcer l'intercommunalité et la coopération transfrontalière dans la prévention et la gestion des conflits	Sécurisation des personnes et de leurs biens
	Non fonctionnalité des comités locaux de gestion des conflits frontaliers et la commission de conciliation avec la Mauritanie		Redynamiser les comités locaux de gestion des conflits frontaliers avec la Mauritanie et la commission de réconciliation du Cercle
Administration du Cercle	Faible connaissance de rôles et responsabilités des acteurs	Renforcer les capacités des acteurs communaux pour assurer une bonne gouvernance communale	Elaborer un plan de renforcement des capacités des acteurs communaux
	Dégradation / état de vétusté avancée du bâtiment principal		Renforcer les capacités de la Ct cercle en infrastructures et équipements (bâtiments, moto, véhicules, équipements informatiques ...)
	Absence de salle de conférence		
	Insuffisance de chambre d'accueil		
	L'incivisme fiscal dans les 12 communes du Cercle de Yélimané,		-Organiser des cadres de concertation pour la mobilisation des ressources financières internes

V PLANIFICATION QUINQUENNALE ET ANNUELLE DE LA COLLECTIVITE CERCLE YELIMANE

5.1 Plan quinquennal (2018 - 2022) de la Collectivité Cercle de Yélimané

Objectif (selon secteur et sous-secteur)	Activités	Coût estimatif (F CFA)	Partenaires	Localisation	Période				
					2018	2019	2020	2021	2022
Economie rurale									
Agriculture Améliorer la production et la productivité agricole	Faciliter la création d'un magasin d'approvisionnement en matériels et intrants agricoles	1 500 000	APCAM, Service agriculture, PTF	Toutes les communes	1 500 000			-	-
	Réhabilitation du barrage de NGarara	85 000 000	APCAM, Service agriculture, PTF	Toya	40 000 000	40 000 000	5 000 000		
	Surcreusement et aménagement de la marre de Goumbokho	100 000 000	PTF, APCAM	Guidimé		50 000 000	50 000 000		
	Réaliser des études pour l'aménagement des terres agricoles	24 000 000	APCAM, Service agriculture, PTF	Toutes les communes		12 000 000	10 000 000	2 000 000	
	Formation de 16 formateurs en technique de production de la fumure organique	1 000 000	Service agriculture IER, ADR, PTF	Toutes les communes	500 000		500 000		
	Accompagnement des communes dans la réalisation des périmètres maraîchers	12 000 000	Service agriculture ADR, AMSCID, OMRIB, PTF	Toutes les communes	3 000 000	3 000 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
	Organisation d'un forum sur l'impact de la migration sur l'agriculture	5 000 000	Meraguemou, ADR, Service agri OMRIB, AMSCID			3 000 000		2 000 000	
	Démarche auprès des opérateurs économiques des institutions de crédit et de l'Etat pour faciliter l'accès au crédit agricole (intrants, matériels...)	500 000	Union des coop, Etat, TOGUNA	Toutes les communes	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
	Réalisation de 3 micros barrages	150 000 000	Etat, Diaspora ADR, PTF	Tout le cercle	75 000 000		75 000 000		
	Campagne d'information et de sensibilisation de la population pour l'immatriculation des terres agricoles	500 000	APCAM, Services des Domaines, ADR	Toutes les communes	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
	Appui à l'acquisition de semences certifiées et de cultures innovantes	2 500 000	IER, Fasokaba APCAM	Toutes les communes	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000

	Lutte contre l'érosion hydrique et éolienne	5 000 000	OMVS, Etat	Toutes les communes	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
	Formation de 50 maraichères en technique de transformation des produits maraichers	3 000 000	ADR, AMSCID, Service Agri	Toutes les communes	1 500 000		1 500 000		
	Sensibilisation et Lutte contre les déprédateurs travers la formation et équipements des brigades villageoises	1 500 000	Etat, Diaspora ADR, PTF Services végétaux	Toutes les communes	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
	Total	391 500 000							
Elevage Améliorer les conditions d'élevage et consolider la co-habitation	Organisation de 2 foras sur l'élevage	5 000 000	Ser Elevage, PRAPS, PDIRAM	Cercle	3 000 000		2 000 000		
	Aménagement de 2 puits pastoraux	60 000 000		Sud cercle		30 000 000		30 000 000	
	Formation de 48 éleveurs en technique de préparation de paille l'urée	600 000	Service élevage, PTF, SLPIA, ADR, AMSCID	Toutes les communes	500 000		100 000		
	Réalisation de 3 pistes de transhumance	2 000 000	Service élevage, SLPIA, PTF			2 000 000			
	Démarche auprès des opérateurs privés pour l'acquisition de l'aliment bétail subventionné	250 000	Service Elevage, APCAM, Coop des éleveurs, SLPIA	Toutes les communes	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
	Création d'une unité de collecte et ou de transformation de lait	35 000 000	PRAPS, GIZ, PDIRAM	Kardidi Guinanourou		20 000 000	15 000 000		
	Aménagement de 2 marchés de bétail	170 000 000	ANICT, PRAPS,	Diongaga, Yélimané	100 000 000	70 000 000			
	Réalisation d'une boucherie moderne	50 000 000	CR, APCAM, SLPIA,	Yélimané		30 000 000	20 000 000		
	Réalisation d'une aire d'abattage	20 000 000	CR, APCAM, SLPIA	Yélimané		20 000 000			
	Réalisation de 2 ateliers d'embouche	40 000 000	CR, APCAM, SLPIA,	Yélimané, Kirané		20 000 000	20 000 000		
	Campagne d'information et de sensibilisation sur la vaccination intégrale des animaux	500 000	Service Elevage, APCAM, SLPIA, mandataire	Toutes les communes	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
Organisation de rencontres périodiques de concertation avec la Mauritanie sur la prévention et la gestion des conflits	5 000 000	Etat, Serv, élevage,	Toutes les communes	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	

	Poursuivre la matérialisation de la piste de transhumance	30 000 000	Etat, APCAM, service élevage, autres PTF	Toutes les communes	2 000 000	4 000 000	4 000 000		
	Total	413 350 000							
Pêche Promouvoir la pêche et la pisciculture	Surcreusement et aménagement des marres (Goumbokho, Wali, Gaké, Hayane, Lehè, Lac Toya, Gothiou, Saaba, Djel Mael ...)	350 000 000	Etat, Service pêche, APCAM, PTF	Toutes les communes		30 000 000	60 000 000	30 000 000	30 000 000
	Organisation d'un forum sur la pêche dans le cercle suivi de la mise en œuvre d'un plan d'action	5 000 000	Service pêche, APCAM	Cercle		5 000 000	5 000 000	5 000 000	
	Formation et accompagnement de 12 personnes e en technique de pisciculture	10 000 000	Service pêche, APCAM,	Toutes les communes	2 000 000	4 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
	Total	365 500 000							
Forêt / Environnement	Organisation d'atelier de concertation entre les mairies, le Service des Eaux et Forêts et autres acteurs sur la gestion de l'environnement	10 000 000	Eaux et forêts, Meraguemou PTF,	Toutes les communes	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
	Valorisation de la filière gomme, pain de singe par la mise en place de 12 pépinières communales	10 000 000	Eaux et forêts, Meraguemou PTF, OMVS	Toutes les communes	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
	Reboisement et entretien de 15 ha de plants	10 000 000	Eaux et forêts, PTF, Meraguemou	Toutes les communes	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
	Réalisation des investissements de protection des berges de la Trékolé	10 000 000	Eaux et forêts, PTF, Meraguemou	Communes riveraines	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
	Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie locale de gestion des ressources naturelles	5 000 000	Eaux et forêts, Meraguemou	Toutes les communes		2 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
	Renforcement des capacités des paysans pour l'utilisation des informations météorologiques pour réduire les impacts liés au décalage de la saison des pluies	1 000 000	Mali Météo, Agriculture, APCAM, Meraguemou	Toutes les communes	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000

	Appui la mise en place des AGR	5 000 000	Eaux et forêts		1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
	Vulgarisation de foyers améliorés	5 000 000	Eaux et Forêts Meraguemou,	commune	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
	Total	56 000 000							
Secteur secondaire									
Eau Améliorer les moyens d'accès à l'eau potable	Appui à la Réalisation des 6 adductions d'eau potable dans les communes	PM	Diaspora, Etat Service Hydraulique	Cercle	x	x	x	x	
	Mise en place et animation d'un cadre de concertation des acteurs sr la gestion de la santé en mode décentralisé	10 000 000	Diaspora, Etat, PTF Meraguemou Inter CT AEPHA	Cercle	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
	Formation des membres des comités et Associations des Usagers d'Eau Potable (AUEP) en gestion administrative et financière	2 000 000	Meraguemou, PTF PEPA, Inter CT Meraguemou	Toutes les communes	500 000	500 000	500 000	500 000	-
	Total	12 000 000							
<i>Hygiène et assainissement</i> Assainir le cadre de vie de la population	Elaboration et mise en œuvre d'un plan stratégique d'assainissement niveau Cercle	15 000 000	Meraguemou, PTF PEPA, Inter CT Meraguemou	Toutes les communes	5 000 000	5 000 000	5 000 000		
	Appui la dotation des comités villageois d'hygiène et d'assainissement en kit	3 500 000	Meraguemou, ONG, PEPA, PTF	Toutes les communes	500 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	
	Appui la création et la réalisation de 2 dépôts finaux	25 000 000	PEPA, PTF	Guidime Dionggaga	5 000 000	10 000 000	10 000 000		
	Promouvoir l'hygiène alimentaire et l'assainissement dans les villages et écoles et lycées	5 000 000	Meraguemou, ONG, PTF, PEPA	Toutes les communes	500 000	1 500 000	1 500 000	1 000 000	500 000
	Total	48 500 000							

<i>Mines et Energie</i>	Appui à l'extension du réseau EDM existant	500 000	EDM, Etat, AMADER	Diongaga Tambacara, Yélimané	300 000	200 000			
	Démarche pour la mise à disposition de kit solaire pour électrification rurale des communes (énergie nouvelles et renouvelables)	500 000		Commune		300 000	200 000		
	Création de 7 centrales solaires avec stockage et création des réseaux de distribution	PM	EDM, Service des Domain, AMADER	Krémis, Toya, Fanga, Kirané -Kaniaga, Soumpou, Konsiga Tringa		500 000			
	Total	1 000 000							
<i>Artisanat</i> Redynamiser l'artisanat dans la commune	Identification des artisans du cercle	500 000	Union artisan	Toutes les communes	500 000	-	-	-	-
	Construction d'un village des artisans	50 000 000	Union des artisans	Yélimané			30 000 000	20 000 000	
	Appui à l'organisation du secteur de l'artisanat	750 000	FNAM,	Toutes les communes		500 000	250 000		
	Total	51 250 000							
Tourisme Promouvoir le tourisme	Actualisation du répertoire des sites touristiques	400 000	OMATHO,	Commune	100 000	300 000	-	-	-
	Valorisation des sites touristiques	25 000 000	OMATHO	Toutes les communes		5 000 000	10 000 000	10 000 000	
	Information sensibilisation de la population sur l'importance du tourisme et de l'écotourisme comme créneau pourvoyeur d'emploi et de revenus	400 000	OMATHO, PADESC, Conseil Régional	Commune	150 000	150 000			
	Total	25 800 000							
Infrastructures Et équipements									

<i>Moyens routiers :</i> Désenclaver les communes du cercle	Aménagement de pistes locales axe Yélimané –Soumpou – Fanga – Sandaré 90 Km	PM	Diaspora, Service routes	Axe Yélimané - Sandaré		x			
	Démarche pour le butinage de l'axe Yélimané – Nioro du Sahel	2 000 000	Diaspora, Service routes	Axe Yélimané Nioro	1 000 000	500 000	500 000		
	Démarche pour la réalisation en route latéritique de l'axe Yélimané -Dialaka 75 km	2 000 000	Diaspora, Service routes	Axe Yélimané Dialaka	1 000 000	500 000	500 000		
	Réalisation des ouvrages de franchissements Niangnela - Goumbi	12 000 000	Diaspora, AGEROUTE	Diongaga, Tambacara			12 000 000		
	Entretien des pistes routier intercommunales	40 000 000	Diaspora, Service routes	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
	Total	46 000 000							
Urbanisme et Habitat Viabiliser le chef-lieu de la commune et environs	Elaboration du schéma d'aménagement du Cercle	15 000 000	Etat, Service Domaine et Urbanisme,	Cercle	500 000	14 500 000			
	Appui à l'élaboration du schéma d'aménagement de 11 communes du Cercle	PM		Toutes les communes sauf Guidimé		x	x	x	x
	Appui au Lotissement / réhabilitation des gros villages du cercle	10 000 000	S Urbanisme, Domaine	Toutes les communes		4 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
	Total	25 000 000							
<i>Télécommunication</i> Désenclaver la commune	Démarche pour l'installation d'antenne ou et l'extension du réseau téléphonique	1 500 000	Etat, Sotelma / Malitel, Orange	Guidimé, Soumpou, Fanga, Gory	500 000	500 000	500 000		
	Renforcement et ou extension de la couverture télévisuelle ORTM	500 000	ORTM	Diongaga	300 000	200 000			
	Appui au fonctionnement de communautaire de proximité	2 500 000	Radios FM du Cercle	Cercle	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
	Total	4 500 000							
Ressources Humaines									

<i>Education</i> Augmenter et améliorer la qualité de l'enseignement	Construction et équipements de 3 salles de classes électrifiées au lycée	27 000 000	ANICT, Académie CAP, Diaspora	Yélimané		27 000 000			
	Démarche pour la création d'une école professionnelle et ou technique (IFM, agropastorale ...)	1 000 000	ANICT, Académie CAP, Diaspora	Kirané Diongaga	500 000	300 000	200 000		
	Construction de logement pour le personnel du lycée	PM	Diaspora, Etat, Académie	Yélimané	x	x	x	x	x
	Recrutement et maintien d'enseignants au lycée	PM	CAP, communauté	villages site d'école	-	-	-	-	-
	Construction et équipement de laboratoire au lycée	50 000 000	Disapora, CGS, Population	Villages sites d'écoles		30 000 000		20 000 000	
	Mise en place et animation d'un cadre de concertation des acteurs de l'éducation (lycée)	2 500 000	Administration, CAP, Académie, communes	Yélimané	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
	Aménagement d'un terrain de sport au lycée	25 000 000	ANICT, Diaspora,	Yélimané		20 000 000	5 000 000		
	Création et équipement d'un centre multimédia au lycée	30 000 000	ANICT, Diaspora, AMSCID	Yélimané		20 000 000	10 000 000		
	Appui à la scolarisation et au maintien des filles au lycée	2 000 000	CAP,CGS, Diaspora	Toutes les écoles	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000
	Organisation de campagne Information et sensibilisation sur le travail et trafic des enfants	1 500 000	CAP,Diaspora, PTF	Toutes les écoles	500 000	400 000	400 000	200 000	
	Formation et recyclage des Professeurs du lycée	2 500 000	Académie, CAP,	Yélimané	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
	Construction de logement pour le gardien du lycée	5 000 000	ANICT, Diaspora	Yélimané					
	Renforcement De capacité des acteurs de l'éducation (comités de gestion scolaires, APE, AME...)	2 500 000	CAP	Toutes les communes	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
Total	148 500 000								
Santé et affaires sociales Augmenter les	Construction et équipement d'un nouveau CSREF à Yélimané	PM	MEDIK, ANICT, Conseil Régional	Yélimané		x	x	x-	-

Infrastructures sanitaires et sauvegarder la santé de la population	Recrutement de personnels sanitaires qualifiés et spécialisés au CSREF	PM	CSRÉF	Yélimané	x	x	x	x	x
	Mise en place et animation d'un cadre de concertation des acteurs sur la gestion de la santé en mode décentralisé	10 000 000	Diaspora, Etat, PTF	Cercle	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
	Construction et équipement d'un local pour le SLDSES	75 000 000	Etat, PTF,	Yélimané		50 000 000	25 000 000		
	Appui à l'équipement du bureau des handicapés du Cercle	5 000 000	MEDIK, ANICT, Conseil Régional	Yélimané	2 000 000	3 000 000			
	Construction de 3 salles de repos pour les femmes accouchées	17 000 000	MEDIK, autres PTF	Yélimané	15 000 000	2 000 000			
	Lutte contre la malnutrition des enfants	2 500 000	MEDIK, DRS, autres PTF	Toutes les communes	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
	Lutte contre VIH/SIDA, IST et le paludisme	2 500 000	CSRÉF, PTF	Toutes les communes	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
	Mise en place d'un Répertoire des indigents et personnes âgées	500 000	Communes, SLDSES		300 000	100 000	100 000		
	Total	112 500 000							
Emploi Insérer les sortants CED dans la vie active	Appui à l'organisation, au financement et aux équipements des sortants du CED pour l'auto emploi	5 000 000	CR Kayes, GIZ,	Toutes les communes	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
	Elaboration d'une politique locale pour la promotion de l'emploi	2 500 000	APEJ, ANPE	Cercle,	-	1 500 000		-	-
	Total	7 500 000							
<i>Sport-Art-Culture</i> Redynamiser la jeunesse de la commune Valoriser les activités	Aménagement d'un terrain d'omnisport	50 000 000	Etat, Diaspora	Yélimané	-	5 000 000	2 500 000		
	Installation comité de sport et son fonctionnement	900 000	SLJS, CAP	Cercle	-	300 000	200 000	200 000	200 000
	Organisation de semaine artistique et sportive	5 000 000	SLJS, CAP	Cercle	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000

sportives, artistiques et culturelles	Total	55 900 000							
Promotion du Genre Améliorer les conditions d'épanouissement des femmes	Elaboration d'un plan d'action pour la promotion du genre dans le Cercle	5 000 000	Meraguemou CAFO, AMSCID ADR, OMRIB	Toutes les communes	5 000 000				
	Dotation en équipement de la maison des femmes	12 000 000		Yélimané	5 000 000	7 000 000			
	Renforcement de capacités des femmes et appui à la mise en place d'activités génératrices de revenus (AGR) par l'accès au crédit couture, teinture saponification...	5 000 000	Meraguemou CAFO, AMSCID ADR, OMRIB	Toutes les communes	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
	Formation de 150 femmes en technique de maraîchage	10 000 000	ADR, OMRIB, Meraguemou, ADR, PTF	Toutes les communes	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
	Plaidoyer pour l'accès des femmes la terre	1 000 000	CAFO, ADR, Meragemo	Toutes les communes		500 000	500 000		
	Campagne de Sensibilisation pour l'abandon du mariage précoce	1 000 000	MPFEF, CAFO, Meraguemou	Toutes les communes	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
		34 000 000							
Sécurité Assurer la sécurité des hommes et de leurs biens	Appui la dotation en carburant et motivation des agents de sécurité	15 000 000	Communes	Toutes les communes	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
	Organisation de cadre de concertation périodique sur la sécurité du Cercle	5 000 000	Gendarmerie Administration, communes PTF		1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
	Redynamiser les comités locaux de gestion des conflits frontaliers avec la Mauritanie et la commission de réconciliation	5 000 000	Gendarmerie Administration, communes, PTF	Toutes les communes	2 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000

	Total	25 000 000							
Administration communale	Renforcement des capacités des acteurs communaux sur la gestion des CT (mise en œuvre (PTAT))	5000 000	ANICT, CFCT, PADRE, Meragemou	Commune	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
	Rénovation réhabilitation d bâtiment principal	20 000 000	ANICT, Diaspora, Montreuil	Yélimané		20 000 000			
	Construction d'une salle de conférence	35 000 000	ANICT, Diaspora, PTF	Yélimané		30 000 000	5 000 000		
	Construction de logement d'astreinte du personnel	50 000 000	ANICT, Diaspora	Diongaga		25 000 000	25 000 000		
	Construction de chambre d'accueil (6 chambres)	30 000 000	ANICT, Diaspora	Diongaga					
	Dotation de la CT Cercle en matériels roulant (équipements informatiques véhicule motos...)	20 000 000	ANICT, Diaspora	Commune	3 000 000	2 000 000	10 000 000	3 000 000	
	Renforcement de la coopération décentralisée avec Montreuil et autres localités	2 500 000	AMM, ACRM, Meraguemou	Commune	300 000	100 000	100 000		
	Total	162 500 000							
TOTAL GENERAL									

Coûts estimatifs du PDESC 2018 – 2022 selon secteur et sous-secteur

Secteur	Sous-secteur	Coûts estimatifs (Fcfa)
Economie Rurale	Agriculture	391 500 000
	Elevage	413 350 000
	Pêche	365 500 000
	Forêt / Environnement	56 000 000
	Total	1 226 350
Secteur Secondaire	Eau	12 000 000
	Hygiène et assainissement	48 500 000
	Mines et Energie	1 000 000
	Artisanat	51 250 000
	Tourisme	25 800 000
	Total	128 550 000
	Infrastructures et Bâtiments	Routes
Urbanisme et Habitat		25 000 000
Télécommunication		4 500 000
Total		75 500 000
Ressources Humaines	Education	148 500 000
	Santé	112 500 000
	Emploi	7 500 000
	Sport-Art-Culture	55 900 000
	Promotion du genre	34 000 000
	Sécurité	25 000 000
	Administration communale	162 500 000
	Total	520 900 000
TOTAUX		1 950 800 000

5.2 Programme annuel (2018) de la Collectivité Cercle de Yélimané

Objectifs spécifiques (selon secteur et sous-secteur)	Activité	Localisation	Coût estimatif (F CFA)	Prise en charge			
				Commune	Cercle	Région	Partenaires
<i>ECONOMIE RURALE</i>							
Agriculture Améliorer la production et la productivité agricole	Faciliter la création d'un magasin d'approvisionnement en matériels et intrants agricoles	Cercle	1 500 000		200 000		
	Réhabilitation du barrage de NGarara	Toya	40 000 000	2 000 000	3 000 000		35 000 000
	Formation de 16 formateurs en technique de production de la fumure organique	Cercle	500 000				
	Accompagnement des communes dans la réalisation des périmètres maraichers	Cercle	3 000 000		1 000 000		2 000 000
	Démarche auprès des opérateurs économiques des institutions de crédit et de l'Etat pour faciliter l'accès au crédit agricole (intrants, matériels...)	Cercle	100 000		100 000		
	Réalisation de 3 micros barrages	Cercle	75 000 000			5 000 000	70 000 000
	Campagne d'information et de sensibilisation de la population pour l'immatriculation des terres agricoles	Cercle	100 000		100 000		
	Appui à l'acquisition de semences certifiées et de cultures innovantes	Cercle	500 000			500 000	
	Lutte contre l'érosion hydrique et éolienne	Cercle	1 000 000				1 000 000
	Formation de 50 maraichères en technique de transformation des produits maraichers	Cercle	1 500 000		100 000		1 400 000
	Sensibilisation et Lutte contre les déprédateurs travers la formation et équipements des brigades villageoises	Cercle	500 000		100 000	400 000	
	TOTAL			123 600 000			
Elevage	Organisation de 2 foras sur l'élevage	Cercle	3 000 000	500 000	250 000		2 000 000
	Formation de 12 éleveurs en technique de préparation de paille l'urée	Cercle	500 000				
	Démarche auprès des opérateurs privés pour l'acquisition de l'aliment bétail subventionné	Cercle	500 000		500 000		
	Aménagement d'un marché de bétail	Cercle	100 000 000	1 000 000	1 000 000	10 000 000	88 000 000
	Campagne d'information et de sensibilisation sur la vaccination intégrale des animaux	Diongaga	100 000				
	Poursuivre la matérialisation des pistes de transhumance	Cercle	2 000 000		500 000		
	TOTAL			106 100 000			
Pêche Promouvoir la pêche et la pisciculture	Formation et accompagnement de 12 personnes en technique de pisciculture		2 000 000		200 000	300 000	
	TOTAL		2 000 000				

<i>Environnement</i> Assainir le cadre de vie de la population	Organisation d'atelier de concertation entre les mairies, le Service des Eaux et Forêts et autres acteurs sur la gestion de l'environnement	Cercle	2 000 000	500 000	300 000	1 000 000	200 000
	Valorisation de la filière gomme, pain de singe par la mise en place de 12 pépinières communales	Cercle	2 000 000	500 000	500 000	200 000	
	Reboisement et entretien de 15 ha de plants	Cercle	2 000 000	100 000	400 000	500 000	1 000 000
	Réalisation des investissements de protection des berges de la Trékolé	Communes riveraines	2 000 000	500 000	1 000 000	500 000	
	Renforcement des capacités des paysans pour l'utilisation des informations météorologiques pour réduire les impacts liés au décalage de la saison des pluies	Cercle	200 000		200 000		
	Appui la mise en place des AGR	Cercle	1 000 000		200 000		800 000
	Vulgarisation de foyers améliorés	Cercle	1 000 000		50 000		500 000
	TOTAL		10 200 000				
Secteur secondaire							
Eau Améliorer les moyens d'accès à l'eau potable	Appui à la Réalisation des 6 adductions d'eau potable dans les communes	Cercle	PM				
	Mise en place et animation d'un cadre de concertation des acteurs sr la gestion de la santé en mode décentralisé	Cercle	2 000 000	300 000	200 000		1 500 000
	Formation des membres des comités et Associations des Usagers d'Eau Potable (AUEP) en gestion administrative et financière	Cercle	500 000		100 000		400 000
	TOTAL		2 500 000				
<i>Mines et Energie</i>	Appui à l'extension du réseau EDM existant	Cercle	300 000		150 000		
<i>Artisanat et tourisme</i> <i>Redynamiser l'artisanat et le tourisme</i>	Identification des artisans du cercle	Cercle	500 000		100 000		400 000
	Actualisation du répertoire des sites touristiques	Cercle	100 000				
	Information sensibilisation de la population sur l'importance du tourisme et de l'écotourisme comme créneau pourvoyeur d'emploi et de revenus	Cercle	150 000				
	TOTAL		1 050 000				
Infrastructures et bâtiments							
Urbanisme et Habitat : Viabiliser le cercle les communes	Elaboration du schéma d'aménagement du Cercle	Cercle	500 000		500 000		

<i>Télécommunication</i> Désenclaver la commune	Démarche pour l'installation d'antenne ou et l'extension du réseau téléphonique	Cercle	500 000		100 000		
	Renforcement et ou extension de la couverture télévisuelle ORTM	Cercle	300 000		300 000		
	Appui au fonctionnement de communautaire de proximité	Cercle	500 000		500 000		
	TOTAL		1 300 000				
	<i>RESSOURCES HUMAINES</i>						
<i>Education</i> Augmenter et améliorer la qualité de l'enseignement	Démarche pour la création d'une école professionnelle et ou technique (IFM, agropastorale ...)	Yéliamné	500 000		300 000	200 000	
	Mise en place et animation d'un cadre de concertation des acteurs de l'éducation (lycée)	Cercle					
	Appui à la scolarisation et au maintien des filles au lycée	Yélimané	500 000	100 000	100 000		300 000
	Organisation de campagne Information et sensibilisation sur le travail et trafic des enfants	Cercle	400 000		100 000		300 000
	Formation et recyclage des Professeurs du lycée	Yélimané	1 000 000		100 000	900 000	
	Renforcement De capacité des acteurs de l'éducation (comités de gestion scolaires, APE, AME...)	Cercle	100 000		100 000		
	TOTAL		2 500 000				
Santé Augmenter les infrastructures sanitaires et sauvegarder la santé de la population	Construction et équipements d'un CSREF	Yélimané	-				
	Recrutement de personnels sanitaires qualifiés et spécialisés au CSREF	Yélimane	500 000		100 000		400 000
	Mise en place et animation d'un cadre de concertation des acteurs sur la gestion de la santé en mode décentralisé	Cercle	2 000 000	500 000	500 000		6 000 000
	Appui à l'équipement du bureau des handicapés du Cercle	Yélimané	2 000 000		100 000		400 000
	Construction de 3 salles de repos pour les femmes accouchées	Yélimané	15 000 000		100 000		400 000
	Lutte contre la malnutrition des enfants	Cercle	500 000				500 000
	Lutte contre VIH/SIDA, IST et le paludisme	Cercle	300 000				500 000
	TOTAL		20 300 000				
Emploi Insérer les sortants CED dans la vie active	Appui à l'organisation, au financement et aux équipements des sortants du CED pour l'auto emploi		1 000 000		300 000	700 000	
Sport Art Culture Redynamiser et réintégrer la jeunesse	Installation comité de sport et appui à son fonctionnement		300 000		300 000		
	Organisation de semaine artistique et sportive		1 000 000		1 000 000		
Télécommunication Promouvoir le système de	Démarche pour l'installation des réseaux téléphoniques		250 000		250 000		

communication							
Promotion du genre	Elaboration d'un plan d'action pour la promotion du genre dans le Cercle	Cercle	5 000 000		50 000		
Améliorer les conditions d'épanouissement des femmes	Dotation en équipement de la maison des femmes	Yélimane	5 000 000				
	Renforcement de capacités des femmes et appui à la mise en place d'activités génératrices de revenus (AGR) par l'accès au crédit couture, teinture saponification...	Cercle	1 000 000				
	Formation de 150 femmes en technique de maraichage	Cercle	2 000 000				
	Campagne de Sensibilisation pour l'abandon du mariage précoce	Cercle	200 000				
	TOTAL		13 200 000				
Sécurité Assurer la sécurité des hommes et de leurs biens	Appui la dotation en carburant et motivation des agents de sécurité	Cercle	3 000 000	500 000	50 000	2 000 000	
	Organisation de cadre de concertation périodique sur la sécurité du Cercle	Cercle	1 000 000	500 000	500 000		
	Redynamiser les comités locaux de gestion des conflits frontaliers avec la Mauritanie et la commission de réconciliation	Cercle	2 000 000	200 000	300 000	1 500 000	
	TOTAL		6 000 000				
Administration communale	Renforcement des capacités des acteurs communaux sur la gestion communale (mise en œuvre (PTAT)	Cercle	1 000 000			500 000	1 500 000
	Dotation de la CT Cercle en matériels roulant (équipements informatiques véhicule motos...)	Cercle	3 000 000		1 000 000		2 000 000
	Démarche pour Renforcement de la coopération décentralisée avec Montreuil et autres localités	Cercle	300 000		300 000		
	TOTAL		4 300 000				
TOTAL		293 550 000					

6^{ème} PARTIE : SUIVI – EVALUATION :

Le processus d'élaboration du PDESC, à travers la démarche participative, a impliqué et responsabilisé l'ensemble des acteurs du cercle. L'identification des potentialités et des contraintes des différentes communes, ainsi que l'émergence d'orientations stratégiques de développement, ont permis d'amorcer un dialogue social entre élus locaux, associations, groupements, services techniques déconcentrés de l'Etat et les partenaires au développement.

Cette dynamique partenariale doit maintenant se poursuivre dans le cadre de la mise en œuvre des activités proposées.

En effet, la mise en œuvre du PDESC consiste à élaborer les outils et à mobiliser les ressources qui seront utilisées et à créer des conditions d'utilisation de ces ressources. En fait, c'est la période pendant laquelle on formalise l'engagement des différents acteurs intervenants dans le cercle, en même temps que l'on procède à l'affectation des ressources financières aux différentes activités identifiées et à leur utilisation dans le temps.

De même, cette mise en œuvre doit s'appuyer sur un bon mécanisme de suivi évaluation, un mode de gestion des projets, la formation continue des élus et personnel de la collectivité territoriale et la concertation inter collectivité territoriale pour la réalisation de certaines actions dépassant la capacité du cercle. Concrètement, il s'agit de :

Pour la mise en œuvre :

6.1. Elaborer les outils de mise en œuvre du PDESC

- Élaboration du plan opérationnel
- Elaboration du programme annuel d'investissement
- Définition d'une stratégie de communication.

6.2. Mobiliser efficacement des ressources

- **Mobilisation optimale des ressources existantes :**

A ce niveau, il convient d'entreprendre deux types d'actions :

Actions au niveau de l'assiette fiscale : le recensement des contribuables est essentiel pour aboutir à la maîtrise de l'assiette (niveau commune et cercle). Ceci implique :

- L'appui à la mobilisation et à la formation du personnel des différentes communes chargées des collectes ;
- L'appui aux communes dans la formulation de fiches de recensement comportant des emplacements pour les noms des contribuables, leur adresse, les montants dus ainsi que les montants faisant l'objet de pénalités ;
- L'inscription des contribuables dans un état nominatif pour chaque catégorie de ressource.

Actions au niveau du recouvrement : Deux mesures s'imposent :

- Mesures internes du dispositif de recouvrement, il s'agit d'envisager de former, d'encourager les collecteurs des communes sur la base des critères objectifs dont l'alphabétisation et la probité ; encourager les paiements fractionnés pour les montants élevés selon la législation en vigueur,
- Mesures en direction des contribuables : appui des communes dans la sensibilisation, la mise en confiance des populations voire la coercition dans un esprit dissuasif lorsque la sensibilisation et la mise en confiance n'ont pas porté fruits auprès des certains contribuables, coercition s'exprimant sous forme de pénalités croissantes au fil du temps.

- **Accroissement des recettes fiscales :**

Plusieurs possibilités sont envisageables pour accroître les recettes du cercle, il s'agit entre autres de :

- ✓ Améliorer les taux de recouvrement des impôts et taxes existantes dans les communes en passant par les campagnes de sensibilisation, des mesures de dissuasion auprès de mauvais payeurs ;
- ✓ créer de nouvelles taxes, investir dans les infrastructures générant des revenus.

Le cercle fera également appel à la participation financière des ressortissants vivant à l'étranger. Pour ce faire, des missions de prise de contacts et d'échanges seront effectuées à l'étranger de même le renforcement de la coopération avec Montreuil.

Mécanisme de suivi/évaluation du PDESC

Il permet d'apporter des améliorations au PDESC et d'assurer plus de visibilité au processus. Il convient donc de préciser le cadre institutionnel de suivi évaluation, les acteurs impliqués, les responsabilités, les procédures, les indicateurs, les échéances et la fréquence du suivi évaluation du développement du cercle.

6.3 Evaluation annuelle du PDESC

L'évaluation annuelle du PDESC s'effectue à travers l'organisation des journées d'élaboration du bilan de la tranche annuelle du PDESC. Elle est organisée à la fin de chaque année par le conseil de cercle en présence des représentants des communes et des partenaires techniques et financiers. Elle a pour but d'identifier les obstacles qui ont entravé l'exécution totale ou partielle du programme annuel et de se prononcer sur les perspectives, à partir des activités programmées mais non réalisées.

6.4 Budgétisation annuelle

Dans l'élaboration du budget, le conseil de cercle doit en premier lieu se référer au PDESC, pour prendre en compte les activités programmées dans la tranche annuelle détaillée et actualisée. Cette procédure va orienter le conseil de cercle dans l'élaboration de son budget. D'autre part, elle a pour avantage d'amener l'organe délibérant à se conformer aux objectifs et activités inscrites dans le PDESC.

6.5 DIFFUSION DU PDESC

Au terme du processus d'élaboration du PDESC, une des missions statutaire du bureau du cercle sera essentiellement axée sur la diffusion du PDESC. Cette étape est très importante car, elle va permettre d'informer les partenaires techniques et financiers du cercle à savoir :

- Les services techniques déconcentrés de l'Etat ;
- Les services régionaux et nationaux ;
- Les Ministères ;
- Les ONG et les projets ;
- Les opérateurs économiques ;
- Les Institutions d'aide et de coopération ;
- Les villes jumelles et partenaires ;
- La diffusion du PDESC peut être faite par des moyens divers tels que :
 - La transmission de la version électronique ;
 - La transmission de la version imprimée ;
 - Les rencontres avec les partenaires techniques et financiers ;
 - La diffusion à la radio et à la télévision.

ANNEXE

TABLEAU DES CRITERES D'EVALUATION DES ACTIONS

ACTIONS	CRITERES D'EVALUATION
Construire et équiper X salles de classe	X salles de classe construites
Recycler les enseignants	X enseignants ont participé à une session de recyclage
Équiper les écoles	Les besoins de X écoles sont assurés
Construire et équiper des centres d'alphabétisation/CED	Les centres et CED existent et fonctionnent
Recruter des enseignants	Le ratio enseignant/élève est raisonnable
Recruter le personnel sanitaire	Le personnel minimum de base existe au niveau du CSCOM
Faire de l'IEC santé /GRN	Le niveau CAP est amélioré
Construire/Équiper le CSCOM	Le CSCOM est fonctionnel
Installer des moulins	Le moulin est rentable
Renforcer les coopératives	Les coopératives contribuent à l'amélioration du civisme
Élaboration des conventions locales GRN	Les conflits ont diminué de 20%
Construire le parc de vaccination	Les soins animaux sont facilités
Réaliser des forages et adduction d'eau	Les populations accèdent facilement à l'eau potable
Aménager le marché	Les ressources générées augmentent de 10%
Aménager les pistes	Les échanges sont facilités
Construire des banques de céréales	Les céréales sont facilement accessibles en période de soudure
Réaliser des périmètres maraîchers	L'offre des légumes est améliorée
Installer une radio	Les populations sont suffisamment informées
Aménager la plaine	Les surfaces agricoles augmentent de x %
Construire un magasin de stockage	Les intrants et extrants agricoles sont sécurisés
Faire l'alphabétisation	Les ressources alphabétisées augmentent de x%
Aménager la mare	L'abreuvement des animaux est facilité
Installer des moulins	Les femmes disposent du temps pour mener des AGR
Former les élus	Les élus remplissent pleinement leur mission

Chronogramme du processus d'élaboration du PDESC

Phases	Etapas	Période / Date
Phase préparatoire	Préparation et tenue atelier CLOCSAD	8 Août 2017
	Mise en place dispositif institutionnel et technique	10 août 2017
	Formation des acteurs sur le processus de planification (phase préparatoire)	11 au 12 août 2017
	Planification du processus par le CPC.	
	Suivi de la Campagne d'information et sensibilisation.	15 août au 15 septembre 20 2017
	Bilan PDESC précédent.	14 au 20 août 2017
Phase diagnostic	Formation des acteurs sur le diagnostic	18 au 19 septembre 2017
	Suivi et Collecte des données pour le diagnostic technique	25 septembre au 15 octobre 2017
	Préparation des diagnostics communaux	23 septembre 2017
	Suivi et Réalisation des séances de Diagnosticscommunaux	25 septembre au 15 octobre 2017
	Atelier de collecte et d'analyse des données du PDESC	06 novembre 2017
	Réalisation journées de concertation et consultation intercommunal (JICC)	07 au 08 novembre 2017
	Atelier desynthèse du processus de diagnostic	9 novembre
Phase de planification et d'élaboration du document PDESC	Préparation de l'atelier de programmation	16 février 2018
	Sessiondu conseil communal dans la détermination des orientations et des objectifs du PDESC.	17 février 2018
	Tenue Atelier de Programmation	20 au 21 février 2018
	Rédaction de la version provisoire du PDESC	23février au 10mars
	Validation PDESC	//

Liste des membres du comité de pilotage du PDESC du Cercle de Yélimané

N°	Nom et prénoms	Structure / fonction / localité	Contact
1	Moussa SAMASSA	Président CT Cercle	76 06 98 38
2	Massiré KEBE	ONG OMRI,	76 06 48 38
3	Fanta TRAORE	Société civile	75 03 20 31
4	Mahamadou IDRISSE	SEGAL par Intérim	66 90 56 04
5	Tidiany BATHILY	Société civile	76 13 95 85
6	Counta DIAKITE	Chef SLPSIAP	76 06 76 60
7	Fassory KONATE	1 ^{er} Vice-Président	76 06 42 62

Liste de participants à l'atelier formation 2 des membres du CPC sur le diagnostic du PDESC du Cercle de Yélimané

Date et lieu : Yélimané, le 18 au 19 septembre 2017

N°	Nom et prénoms	Structure / fonction / localité	Contact
1	Moussa SAMASSA	Président CT Cercle	76 06 98 38
2	Massiré KEBE	ONG OMRI, membre	76 06 48 38
3	Fanta TRAORE	Société civile, membre	75 03 20 31
4	Mahamadou IDRISSE	SEGAL, membre	66 90 56 04
5	Tidiany BATHILY	Membre CPC, Société civile	76 13 95 85
6	Counta DIAKITE	Chef SLPSIAP, membre	76 06 76 60
7	Fassory KONATE	1 ^{er} Vice-Président, Membre CPC	76 06 42 62
8	Mamadou TOGO	Prestataire CEFA	76 45 78 60

Liste de participants à l'atelier formation / préparation des membres du CPC sur le diagnostic des communes pour le PDESC de la CT Cercle de Yélimané

Date et lieu : Yélimané, le 23 septembre 2017

N°	Nom et prénoms	Structure / fonction / localité	Contact
1	Moussa SAMASSA	Président CT Cercle	76 06 98 38
2	Massiré KEBE	ONG OMRI, membre	76 06 48 38
3	Fanta TRAORE	Société civile, membre	75 03 20 31
4	Mahamadou IDRISSE	SEGAL, membre	66 90 56 04
5	Tidiany BATHILY	Membre CPC, Société civile	76 13 95 85
6	Counta DIAKITE	Chef SLPSIAP, membre	76 06 76 60
7	Fassory KONATE	1 ^{er} Vice-Président, Membre CPC	76 06 42 62
8	Mamadou TOGO	Prestataire CEFA	76 45 78 60

Liste de participants à l'atelier des journées intercommunales de Consultation et de Concertation (JICC) du PDESC de CT Cercle de Yélimané

Date et lieu : Yélimané, le 07 au 08 novembre 2017

N°	Nom et prénoms	Structure / fonction / localité	Contact
1	Moussa SAMASSA	Président CT Cercle	76 06 98 38
2	Massiré KEBE	ONG OMRI, membre	76 06 48 38
3	Fanta TRAORE	Société ciile, membre	75 03 20 31
4	MahamadoU IDRISSE	SEGAL, membre	66 90 56 04
5	Tidiany BATHILY	Membre CPC, Société ciile	76 13 95 85
6	Counta DIAKITE	Chef SLPSIAP, membre	76 06 76 60
7	Fassory KONATE	1 ^{er} Vice-Président, Membre CPC	76 06 42 62
8	Baba GOITA	SLPIA Yélimané	75 34 35 02
9	Samory GOITA	Agriculture yélimané	74 16 01 18
10	Cheickné KANTE	Maire SOUMPOU	76 13 03 35
11	Monima SOUKOUNA	Konsinga Tringa	73 41 85 83
12	Mahamado NIAKATE	Radio Rurale	79 42 36 20
13	Chaka KONE	Service Urbanisme Yémiane	76 28 90 46
14	Sidik1 TRAORE	CAP Yélimané	79 32 41 10
15	Kassoum BENGALY	Service Domaine cadastre	66 96 9 06
16	Adama SISSOKO	CMSS Yélimané	76 07 96 04
17	Madigata GASSAMA	Maire de Toya	76 36 65 16
18	Samby SISSOKO	Conseiller Tringa	76 34 14 51
19	Doua DEMBELE	Maire Diafounou Tambbacara	76 31 05 67
20	Ousmane TOURE	Chef Service Vétérinaire	76 14 09 72
21	Elie KONE	Eglise catholique	76 07 08 53
22	Drissa DIARRA	Ségal Conseil de Cercle	79 40 09 61
23	Kandé SYLLA	RECOTRAD	76 42 26 43
24	Boubacar SISSOKO	Chef de Cantonnement forestier	66
25	Dr Cheick O SANOGO	Médecin Chef	78 73 15 43
26	Barka Xavier TRAORE	Chef de village Yélimané	76 37 33 56
27	Mohamed I MAIGA	Membre CPC	79 50 19 32
28	Sadio NIAKATE	Chef de village Sébé	76 06 87 76
29	Tamassa KEITA	Maire Commune Konsiga	76 10 10 49
30	Halima DIAGOURAGA	Maire Diafounou Diongaga	65 99 21 10
31	Moussa k TOURE	Ségal Konsiga	79 05 31 09
32	Idriissa SAMAKE	Ségal Soumpou	76 43 69 32
33	Hamidou TAMBOURA	Directeur Meraguemou	76 07 04 85
34	Sékou DIOP	Censeur Lycée Yélimané	79 11 62 13
35	Boubacar SISSOKO	Radio Benkan	76 24 73 42
36	Baba BAH	Chef de village Diadji	79 40 09 31
37	Mamady KOITA	2 ^{ème} Adjoint maire Fanga	78 66 48 11
38	Mamedy DOUMBIA	Secrétaire Général Toya	85 47 32 42
39	Moussa KOUROUMA	SEGAL Diafounou Dlongaga	76 27 31 42
40	Abdoulaye DIABY	Secrétaire général	79 18 10 04
41	Bougaglu TRAORE	1 ^{er} Adjoint Kirané	76 37 11 88
42	Seydou DIARRA	CR Krémis	79 12 62 70
43	Wakari DRAME	1 ^{er} adjoint Marakaffo	76 10 0 577
44	Abdoul Karim DEMBELE	SEGAL	77 37 52 83
45	Toutou SISSOKO	SEGAL Gory	76 07 02 83

46	Saidou A SOW	SEGAL Fanga	79 24 26 23
47	Oumar KOUREISSY	Chef SLPDES Yélimané	76 36 94 48
48	Hamada LY	Haut Conseil Islamique	75 16 66 12
49	Sadio SIDIBE	Régisseur Dépenses Tambacara	79 01 10 06
50	Sidy DOUCOURE	Maie Gory	78 48 44 88
51	Tamassa KEBE	Maire Konsiga	76 10 10 49
52	Lassana TRAORE	Maire KREMIS	76 13 9 84
53	Mamadou TOGO	Prestataire CEFA	76 45 78 60

**Liste de participants à l'atelier de programmation des actions du PDESC de CT
Cercle de Yélimané**

Date et lieu : Yélimané, le 20 au 21 février 2018

N°	Nom et prénoms	Structure / fonction / localité	Contact
1	Fadio FANE	Préfet Cercle de Yélimané	75 41 47 43
2	Moussa SAMASSA	Président CT Cercle	76 06 98 38
3	Siaka COULIBALY	Chargé Suivi Agriculture	76 98 26 16
4	Nouhoum MAIGA	Chargé de Programme SLDSSES	66 36 08 76
5	Koumba TRAORE	Syndicat Meraguemou	76 44 57 24
6	Mahamadou B TOURE	Conseiller Syndicat Meraguemou	74 58 35 94
7	Bouba GOITA	Service SLPIA Yélimané	76 34 35 02
8	Nouhoum MALLE	SLGR Yélimané	78 18 42 60
9	Dramane BOUARE	Service pêche Yélimané	78 62 49 85
10	Cheickné KANTE	Maire SOUMPOU	76 13 03 35
11	Hamidou COULIBALY	Rep SegalTringa	76 46 70 86
12	Mahamadou NIAKATE	Radio Rurale	79 42 36 20
13	Chaka KONE	Service Urbanisme Yémiane	76 28 90 46
14	Sidiki TRAORE	CAP Ylimané	79 32 41 10
15	Kassoum BENGALY	Service Domaine cadastre	66 96 9 06
16	Adama SISSOKO	CMSS Yélimané	76 07 96 04
17	Madigata GASSAMA	Maire de Toya	76 36 65 16
18	Tiècoro SANGARE	2 ^{ème} Adoint Tringa	65 80 19 17
19	Doua DEMBELE	Maire Diafounou Tambbacara	76 31 05 67
20	Ousmane TOURE	Chef Service Vétérinaire	76 14 09 72
21	Elie KONE	Eglise catholique	76 07 08 53
22	Drissa DIARRA	Ségal Conseil de Cercle	79 40 09 61
23	Kandé SYLLA	RECOTRAD	76 42 26 43
24	Boubacar SISSOKO	Chef de Cantonnement forestier	66 98 11 15
25	Dr Safouné DIAKITE	Médecin Chef	79 44 77 17
26	Barka Xavier TRAORE	Chef de village Yélimané	76 37 33 56
27	Mohamed I MAIGA	Membre CPC	79 50 19 32
28	Sadio NIAKATE	Chef de village Sébé	76 06 87 76
29	Tamassa KEITA	Maire Commune Konsiga	76 10 10 49
30	Dadio KONARE	Coordinateur ONG ADR	76 46 66 22
31	Moussa k TOURE	Ségal Konsiga	79 05 31 09
32	Idrissa SAMAKE	Ségal Soumpou	76 43 69 32
33	Jean SANOU	Chef PV Yélimané	77 01 59 14
34	Sékou DIOP	Censeur Lycée Yélimané	79 11 62 13
35	Boubacar SISSOKO	Radio Benkan	76 24 73 42
36	Baba BAH	Chef de village Diadji	79 40 09 31
37	Mamady KOITA	2 ^{ème} Adjoint maire Fanga	78 66 48 11
38	Mamedy DOUMBIA	Secrétaire Général Toya	85 47 32 42
39	Malick TANDIA	1 ^{er} adjoint Diafounou Diongaga	65 79 59 15
40	Abdoulaye DIABY	Secrétaire général	79 18 10 04
41	Diahara SISSOKO	2 ^{ème} Adjoint Kirané	76 21 66 58
42	Seydou DIARRA	CR Krémis	79 12 62 70
43	Wakari DRAME	1 ^{er} adjoint Marakaffo	76 10 0 577
44	Abdoul Karim DEMBELE	SEGAL Marekkafo	77 37 52 83
45	Toutou SISSOKO	SEGAL Gory	76 07 02 83

46	Saidou A SOW	SEGAL Fanga	79 24 26 23
47	Hamidou TAMBOURA	Directeur Meraguemou	76 07 04 85
48	Dr Mahamadou B TRAORE	Médecin CSRéF Yélimané	78 62 3 37
49	Sadio SIDIBE	Régisseur Dépenses Tambacara	79 01 10 06
50	Sidy DOUCOURE	Maie Gory	78 48 44 88
51	Tamassa KEBE	Maire Konsiga	76 10 10 49
52	Lassana TRAORE	Maire KREMIS	76 13 9 84
53	Baba TRAORE	Conseiller communal Guidimé	76 21 12 57
54	Massiré KEBE	ONG OMRI, membre	76 06 48 38
55	Fanta TRAORE	Société civile, membre	75 03 20 31
56	Mahamadou IDRISSE	SEGAL, membre	66 90 56 04
57	Tidiany BATHILY	Membre CPC, Société civile	76 13 95 85
58	Fassory KONATE	1 ^{er} Vice-Président, Membre CPC	76 06 42 62
59	Daouda MARIKO	CB Gendarmerie Yélimané	75 06 97 86
60	Issa SIDIBE	Chef Peloton Yélimané	92 32 07 09
61	Modibo KONATE	Chef Poste Militaire Yélimané	76 31 45 89
62	Kouloumba KEITA	ONG AMSCID	69 64 80 45
63	Mamadou TOGO	Prestataire CEFA	76 45 78 60

	appauvrissement des sols (ravinement)												
	Existence de déprédateurs de cultures	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Absence d'aménagement des plaines												
	Non valorisation de l'arboriculture due aux conditions éco climatiques	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Elevage	Les difficultés d'accès à l'alimentation bétail	X		X		X	X					X	
	Fréquence de vols de bétail	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Divagation des animaux	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Dégradation / état de vétusté du bâtiment principal de l'élevage			X									
	Difficultés liées à la transhumance des chameaux des villages riverains du Mali avec la Mauritanie	X		X		X	X	X			X	X	
	Absence de parc de vaccination		X							X		X	
	Insuffisance de parcs de vaccination	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Ensamblage des marres	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Difficultés d'accès au pâturage	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	insuffisance de pistes de transhumance	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Insuffisance de pistes de parcours des animaux	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Absence de marché bétail	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Manque d'aire d'abattage	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Insuffisance de périmètre pastoral	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
L'incivisme des propriétaires d'animaux dans la vaccination	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Mauvaise organisation des éleveurs	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Pêche	Difficultés d'accès aux poissons dans les communes												
	Ensamblage / insuffisance de la Térékollé et des autres rivières et marres destinées à la pêche	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

	insuffisance de formation à la technique de la pisciculture des pêcheurs et organisation de pêche	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
	insuffisance d'aménagement des étangs piscicoles dans les communes	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Environnement	La dégradation / détérioration de la faune et de la flore dans les communes (feu de brousse, coupe abusive de bois...)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
	Dégradation / état de vétusté du bâtiment principal du cantonnement forestier			x									
	Faible valorisation des produits non ligneux (gomme, pain de singe..)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
	Insuffisance des moyens d'accompagnement des brigades villageois de surveillance	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
	Insuffisance de PTF dans le domaine de l'environnement	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
	Difficultés d'adaptation aux effets des changements climatiques des villages	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
	SECTEUR SECONDAIRE												
Eau	Difficultés d'accès à l'eau potable												
	Difficultés d'extension du réseau AEP (tarissement puits)	x		x									
	La faible implication des communes dans la gestion de l'eau												
	Inorganisation des acteurs de la gestion d'eau potable dans le cercle												
	Dégradation des installations de réseau AEP	x		x									
Hygiène et Assainissement	Insalubrité des villages dans les communes	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
	Insuffisance de latrines publiques												

	adaptées dans les villages sites d'équipements marchands												
	Difficultés de gestion des déchets solides, liquides			X									
	Absence de dépôt final	X		X									
	Mauvais comportement des pratiques d'hygiène et d'assainissement	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Insuffisance de matériels d'assainissement dans les communes	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Inexistence de GIE pour la collecte, le transport des déchets			X									
Energie	Insuffisance d'électricité dans les communes	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Absence de source d'énergie dans les communes	X		X				X					X
Mines	Faible exploitation des ressources minières de la commune	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Difficultés d'identification des exploitants des mines	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Industrie	Absence d'unité de transformation et de conservation												
Artisanat :	La non rentabilité des activités artisanales	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Tourisme :	La faible valorisation du patrimoine touristique	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Insuffisance d'infrastructures hôtelières			X									
	Non identification et matérialisation des sites touristiques	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X
Télécommunication	Faible couverture du réseau téléphonique	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X
Routes	Inaccessibilité dans les communes pendant la saison pluvieuse Axe Yélimané – Krémis - Kirané Kaniaga			X		X		X					

	Axe Yélimané - Tringa			X									X
	Axe Yélimané – Soumpou - Fanga			X									
	Insuffisance d'ouvrage de franchissement (ponts)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Dégradation des ouvrages de franchissement (ponts)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Urbanisme et habitat :	Absence de schéma d'aménagement dans les communes	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X
	L'absence de schéma d'aménagement du Cercle			X									
	Difficultés de mise en application du schéma d'aménagement du Cercle non-respect des vocations)			X									
	schéma d'aménagement du Cercle non-respect des vocations)	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Non lotissement de gros villages dans les communes												

S/SECTEURS	PROBLEMES / DIFFICULTES	COMMUNES											
		C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	C8	C9	C10	C11	C12
Education	Absence d'établissement d'enseignant secondaire général (lycée)	x				x							
	Absence d'établissement d'enseignant technique et professionnel dans les communes			x									
	Les problèmes de transfert des nouveaux élèves admis au DEF et orientés au Lycée			x									
	Insuffisance d'enseignants au lycée			x									
	Insuffisance d'enseignants dans les écoles d'enseignement fondamental	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
	Faible taux de fréquentation des filles à l'école	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
	La faible implication des élus dans la gestion de l'éducation en mode décentralisé	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
	Abandon des filles à l'école	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
	Insuffisance d'équipements du laboratoire			x									
	Non aménagement du terrain de sport du lycée			x									
	Insuffisance de mobiliers scolaires (tables bancs, armoires, matériels didactiques et informatiques dans les écoles fondamentales)	x											
	Exiguïté du domaine scolaire du lycée			x									
	Insécurité du domaine scolaire dans les établissements d'enseignement fondamental (clôture)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
	Insuffisance de salle d'alphabétisation	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
	Insuffisance de points d'eau les écoles dans les écoles fondamentales des	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x

	communes												
	Insuffisance d'infrastructures (salles de classes, direction, latrines...)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Santé et affaires sociales	Insuffisance de personnels qualifiés spécialisés au CSReF (anesthésiste, odonto stomatologue, technicien radio...)			X									
	Insuffisance d'équipements au CSRéf CSRéf (radiographie standard, moniteur anesthésiste, lampe scialytique, table opératoire, les lits d'hospitalisation et les matelas...)			X									
	Insuffisance de salle d'hospitalisation au CSRéf												
	Non-respect de la carte sanitaire dans la création des CSCOM			X		X					X		X
	Les difficultés liées à la gestion des CSCOM en mode décentralisé non-respect de la (CAM)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Exiguïté de salle de réunion au CSRéf	X		X									
	Insuffisance de personnels qualifiés dans les CSCOM (maternités)			X	X	X	X		X	X	X		
	Insuffisance d'équipements dans les CSCOM (incinérateur, matériels SONUB, table d'accouchement et de consultation ...)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Insuffisance d'ambulance motorisée dans les CSCOM, dispensaires et maternités	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Insuffisance dans l'accompagnement de la prise en charge des indigents	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Difficultés d'accès aux soins de santé pour enclavement				X						X			

	Difficultés de mobilisation des quotes-parts des CT pour la référence évacuation	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
	L'absence d'un local pour le SLDSES			x									
	Absence de répertoire des indigents, des personnes âgées et des personnes handicapées	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
	Absence de mutuelles dans 11 communes	x	x		x	x	x	x	x	x	x	x	x
Emploi	Chômage des jeunes (Manque d'emploi ou d'insertion professionnelle des jeunes)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Sport, art et culture	Absence d'infrastructures sportives et culturelles pour la jeunesse (foyer des jeunes, salle de spectacle...)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
	Non aménagement du terrain de sport local			x									
	Absence de représentation du service local de la jeunesse			x									
	Faiblesse des échanges et des activités culturelles, sportives artistiques et de loisir...)												
Promotion du Genre	Difficulté d'accès des femmes à la terre	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
	Mariage précoce	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
	Déficit d'encadrement et d'équipements des femmes maraîchères	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
	Insuffisance de personnel et d'équipement de la maison des femmes			x									
	La faiblesse de capacité des femmes à diversifier leur source de revenu (précarité et pénibilité des femmes)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
	Faible organisation des associations, groupements, et réseau des femmes	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x

Sécurité et cohésion sociales	Insécurité grandissante dans les communes sur les hommes et les biens												
	La faible implication des autorités administratives et politiques dans la gestion de la politique frontalière avec la Mauritanie	x		x		x	x	x			x		
	Non fonctionnalité des comités locaux de gestion des conflits frontaliers avec la Mauritanie	x		x		x	x	x			x		
Administration du Cercle	Faible connaissance de rôles et responsabilités des acteurs du Cercle			x									
	Dégradation / état de vétusté du bâtiment principal du Conseil de Cercle			x									
	insuffisance de salle de conférence			x									
	Insuffisance de chambre d'accueil			x									
	Insuffisance d'équipement (informatiques, moto, véhicules...)			x									
	Difficultés de recouvrement des impôts et taxes dans les communes	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
	Absence de logement d'astreinte pour le personnel du cercle			x									

Analyse et Priorisation de problèmes majeurs et solutions de la collectivité cercle de Yélimané

Problèmes	Causes	Solutions	Priorisation
Agriculture Faible revenu des paysans	Insuffisance d'intrant Pauvreté des terres de culture	Développer la production des engrais organiques, Vulgariser l'utilisation des engrais organiques	<ul style="list-style-type: none"> - organiser les paysans - former les paysans (sensibiliser) - développer la production des engrais organiques - vulgariser l'utilisation des engrais organiques -développer le crédit agricole -construction de magasin de conservation des produits maraichers - introduction des semences améliorées - la lutte anti érosive - réaliser des retenues d'eau - créer des banques de céréales - Développer la lutte contre les déprédateurs - Former les maraichères en technique de production, commercialisation et transformation des produits
	Faible connaissance des techniques de production maraichères et insuffisance d'équipements	Former les maraichères en technique de production, commercialisation et transformation des produits	
	Manque d'intrant, sous équipement des paysans Manque de magasin pour les produits maraichers	Développer le crédit agricole, Recherche de PTF	
	Manque de magasin de conservation des produits maraichers,	Construction de magasin de conservation de produits maraichers	
	Manque de retenues d'eau	Réaliser des retenues d'eau	
	Manque d'intrant, sous équipement des paysans, manque de magasin de stockage des produits maraichers, mauvaise organisation des paysans	Organiser / former les paysans	
	Pauvreté des terres de culture, Existence de déprédateurs	Lutte anti érosive Former en technique anti déprédateurs	
	Insuffisance de pluie	Introduction de semences améliorées	
Elevage Faible revenu des éleveurs	Difficulté d'accès à l'aliment bétail Difficultés d'entretien des ouvrages Difficulté d'accès au pâturage	-Renforcer les capacités des membres du comité de gestion, -Assurer le suivi de la gestion	<ul style="list-style-type: none"> - organiser les éleveurs - former les éleveurs - lutte contre les feux de brousse - introduire et vulgariser les cultures fourragères - créer les parcs sécurisés - créer une pharmacie vétérinaire, - Réaliser des infrastructures et équipements pour la promotion de l'élevage (par cet marché à bétail, piste de transhumance, des points d'eau...) - Mettre les agents d'encadrement à la disposition
	Vols des animaux	Créer des parcs sécurisés, mettre en place un cadre de concertation	
	Insuffisance de couverture sanitaire Mauvaise organisation des éleveurs	Former et organiser les éleveurs	
	Coût élevé de l'aliment bétail Manque de pâturage	Introduire et vulgariser les cultures fourragères Lutte contre les feux de brousse	
	Insuffisance d'infrastructures et d'équipements	Réaliser des pistes de transhumance	
	Insuffisance de couverture sanitaire Insuffisance de pharmacie vétérinaire	Susciter des initiatives pour la création des pharmacies vétérinaires	

Pêche : faible pratique des activités de pêche et pisciculture	Méconnaissance ou faible connaissance de l'importance de la valeur nutritive du poisson dans la sécurité alimentaire	-Développer les activités de la pisciculture -Réaliser les étangs piscicoles -Former les paysans les paysans à la technique de la pisciculture	-Former les paysans les paysans à la technique de la pisciculture -Réaliser les étangs piscicoles
Forêt Déforestation et effets néfastes des changements climatiques	Coupe abusive de bois Feux de brousse Surpâturage Pas de conventions locales Manque d'activité alternative à la production de charbon Pas de reboisement	Veillez à la mise en application de la convention inter communales -Reboiser les plants -Campagne d'information et de sensibilisation et les effets néfastes liés aux changements climatiques -Organiser et former les paysans	-Reboiser les plants - Veillez la mise en application de convention inter communale de gestion des ressources naturelles Campagne d'information et de sensibilisation et les effets néfastes liés aux changements climatiques Créer des activités génératrices de revenus
Hydraulique Faible couverture en eau potable	-Insuffisance d'eau potable - Difficulté de fonctionnement des comités de gestion d'eau et des AES.	Faciliter l'accès des populations à l'eau potable par la réalisation des infrastructures et le renforcement des capacités des comités de gestion	Faciliter l'accès des populations à l'eau potable Renforcer des capacités des associations et comités de gestion de gestion d'eau -Réaliser les infrastructures
Hygiène et assainissement Faible pratique des bonnes règles d'hygiène et d'assainissement dans les villages	Problème de salubrité publique dans les villages	Doter les écoles, les villages et les centres de santé de kit	-Mener des campagnes d'information et de sensibilisation - Doter les écoles, les villages et les centres de santé de kit
	Insuffisance de kit d'assainissement (pelles, râteliers, brouettes, balaie, bottes, cache nez...)		
	Manque de centre de production de Centre de Production de Dall	Mettre en place les centres de production	
	Insuffisance dans les domaines de comportement hygiénique (d'hygiène alimentaire, domestique et environnementale, corporelle et vestimentaire, Insuffisance de la gestion des écrietas, Insuffisance d'hygiène de l'eau)	Mener des campagnes d'information et de sensibilisation	
	Insuffisance de kit sanitaire et d'hygiène		

Problèmes	Causes	Solutions	Priorisation
Education Faible taux de scolarisation dans le lycée	Insuffisance de lycée dans le cercle	Créer les lycées dans les communes	- Créer les lycées dans les communes
	Absence d'établissement d'enseignant technique et professionnel dans le cercle	Créer les écoles d'enseignements techniques et professionnels	- Créer les écoles d'enseignements techniques et professionnels
	Insuffisance de 2 ^{ème} cycle dans le cercle	Créer et Construire des 2 ^{ème} cycles dans les communes	Susciter la création des seconds cycles dans les communes
	La faible implication des élus dans la gestion de l'éducation en mode décentralisé	Implication des élus dans la gestion de l'éducation en mode décentralisé	- recrutement des enseignants - restaurer les classes et centre d'alphabétisation
	Insuffisance de mobiliers scolaires (tables bancs, armoires, matériels didactiques et informatiques au lycée et dans les écoles fondamentales	Equiper le lycée et des écoles fondamentales	- construire 2 centres d'alphabétisation - Campagne d'information et de sensibilisation sur les effets négatifs du transfert des nouveaux élèves
	Les problèmes de transfert des nouveaux élèves admis au DEF et orientés au Lycée	Campagne d'information et de sensibilisation sur les effets négatifs du transfert des nouveaux élèves	-Organiser des cadres de concertation sur la gestion de 'école en mode décentralisé
	insuffisance d'enseignants	Recruter des enseignants	
	Faible prise en compte des questions d'alphabétisation dans la planification	Restaurer les salles de classes et centres d'alphabétisation	
Taux élevé de déperdition dans les écoles fondamentales	Eloignement d'écoles Non suivi des parents Manque de motivation de certains parents	Sensibilisation des parents d'élèves	Sensibiliser les parents d'élèves sur la déperdition dans les écoles fondamentales
Santé Faible couverture sanitaire des populations	Insuffisance de personnels qualifiés spécialisés au CSReF (anesthésiste, odonto stomatologue, technicien radio...)	Recruter ou demander le personnel qualifié spécialisé au CSReF	- informer et sensibiliser la population pour la fréquentation des centres de santé - Recruter ou demander le personnel qualifié spécialisé au CSReF
	Insuffisance d'équipements au CSReF CSReF (radiographie standard, moniteur anesthésiste, lampe scialytique, table opératoire, les lits d'hospitalisation et les matelas...)	Equiperle CSReF CSReF (radiographie standard, moniteur anesthésiste, lampe scialytique, table opératoire, les lits d'hospitalisation et les matelas...)	- Equiperle CSReF CSReF (radiographie standard, moniteur anesthésiste, lampe scialytique, table opératoire, les lits d'hospitalisation et les matelas...)
	Les difficultés liées à la gestion des CSCOM en mode décentralisé non-respect de la (CAM)	Former les acteurs sur la gestion de la santé en mode décentralisé	- organiser les CSCOM
	Identifier et créer u répertoire des indigents du cercle	Identifier et créer u répertoire des	Identifier et créer u répertoire des indigents du

	Absence de répertoire des indigents, des personnes âgées et des personnes handicapées	indigents du cercle	cercle
	Déficit d'information de la population	Informé et sensibiliser la population	- Réaliser les infrastructures artisanales -organiser les acteurs et renforcer leurs capacités
Sport, artisanat et culture Absence de lieu de loisir pour la jeunesse	Manque d'organisation	Organiser les artisans	
	Manque de ressources financières	Faciliter l'accès aux crédits	
	Manque de formation des acteurs	Former les artisans	
	Manque de maison des artisans	Construire la maison des artisans	
	Insuffisance d'infrastructures sportives et culturelles	Réaliser les d'infrastructures sportives et culturelles	Réalisation d'infrastructures sportives et culturelles
	Non aménagement de terre de sport	Aménager les terrains de sport	Aménager les terrains de sport
	Absence de structures pour l'épanouissement de la culture	Réaliser les infrastructures de loisir	Réaliser les infrastructures de loisir
Urbanisme et habitat Insuffisance d'outil spatial de planification	Inexistence de schéma d'aménagement du Cercle et de plusieurs communes	-Lotir et ou redresser des villages -Elaborer le schéma d'aménagement et d'urbanisme du cercle et des communes	Lotir et ou redresser les villages des communes -Elaborer le schéma d'aménagement et d'urbanisme
	Non lotissement de gros villages du cercle		
	Non redressement des villages		
Télécommunication	-Non implantation de réseau téléphonique dans certaines localités -Faible orientation des pilonnes Absence de couverture téléphonique dans certains villages Insuffisance des radios communautaires de proximité	Démarcher pour l'installation de réseau téléphonique Création des radios communautaires	Démarcher pour l'installation de réseau téléphonique Création des radios communautaires

Les contraintes majeures de la collectivité Cercle de Yélimané

1. L'incivisme fiscal dans les 12 communes du Cercle de Yélimané,
2. L'insécurité alimentaire de la population et des animaux,
3. L'enclavement de plusieurs communes du cercle
4. Les difficultés d'accès à l'eau potable dans les villages des communes,
5. La baisse générale du niveau d'enseignement due à l'insuffisance d'équipements et de ressources humaines,
6. La faible couverture sanitaire due à l'insuffisance d'équipements et de ressources humaines qualifiées,
7. L'insuffisance de bras valides due à la migration dans le cercle
8. La déforestation du couvert végétal,
9. Les mauvaises conditions d'élevage dues à l'insuffisance et aux pistes de transhumance,
10. Les difficultés liées au non-respect des accords et conventions relatifs à la gestion frontalière avec la Mauritanie.

Les atouts

1. L'existence de terre fertile
2. L'immigration
3. L'existence de l'aéroport,
4. Le cheptel important,
5. L'existence des écoles
6. L'existence de plusieurs centres de santé communautaire
7. L'existence de produits non ligneux
8. La proximité avec la Mauritanie qui facilite les échanges commerciaux,
9. L'existence de plusieurs plaines aménageables
10. L'existence de la Trékollé
11. Existence de plusieurs marres aménageables Goumbogo (Guidimé), marre de Toya, la marre de Lée, Djompo (Soumpou), Kassa (Fanga), Marané, Karo, Gaké (Toya)

CODE DES COMMUNES DU CERCLE DE YELIMANE

CODE	COMMUNES
1	Diafounou Diongaga
2	Gory
3	Guidimé
4	Fanga
5	Kirané Kaniaga
6	Konsiga
7	Krémis
8	Marekaffo
9	Soumpou
10	Diafounou Tambacara
11	Toya
12	Tringa